



Grégoire ne démissionne pas mais ne siègera pas

page A-3

consommation

Le marché qui coûtait \$125 en 79 coûtait \$180 mercredi

page B-3



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

consommation

Ne tenez pas compte que des remises et "monnaies"

page B-1

LE SOLEIL



QUÉBEC, MERCREDI 30 MARS 1983
87e année, no 79 92 pages 7 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢



Mauvais présage pour les séries!

page D-1

Le Soleil, René St-Pierre

Une équipe suisse aurait l'oeil sur Guy Lafleur

Budget des crédits du Québec \$457 millions pour activer l'économie

par Denis ANGERS

Création d'emplois et stimulation de l'économie viennent aux premiers rangs parmi les secteurs qui bénéficieront de l'injection de nouveaux crédits, au cours de l'exercice financier 1983-1984 du gouvernement du Québec.

Conséquence d'une stricte rationalisation des dépenses publiques, a soutenu hier le président du Conseil du trésor Yves Bérubé, ce "coup de pouce" donné à l'économie québécoise se traduira par l'investissement de \$457 millions dans une pléthore de programmes d'emploi, de relance du secteur privé et même du développement socio-culturel.

Constituant à toutes fins utiles la marge de manoeuvre dont dispose le gouvernement, ces \$457 millions se répartissent entre neuf programmes de création d'emplois déjà annoncés (\$170 millions) et huit

- compressions de \$410 millions économie, page F-1
- la culture échappe au couperet arts, page F-5
- autre année de vaches maigres l'éditorial de Raymond Giroux, page A-16

projets de stimulation économique (\$150 millions). Ils incluent également les \$137 millions destinés à la satisfaction "de nouveaux besoins dans les secteurs social, éducatif et culturel". Ce qui, de l'aveu même de M. Bérubé, n'a qu'un effet indirect sur l'économie.

En fait, les \$320 millions vraiment consacrés au redémarrage de l'économie défailante du Québec représentent à peine 1.3 pour 100

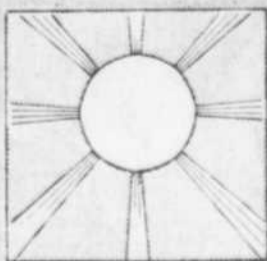
d'un budget des crédits de \$24.3 milliards. Modeste, cette somme sera d'ailleurs dépendante des économies de \$411 millions que le gouvernement compte faire en accentuant la productivité de l'appareil de l'Etat. Et en remettant en cause certaines de ses activités actuelles.

Parallèlement, la part du secteur privé dans l'assiette des crédits

Voir page A-2, CREDITS

sommaire

- Annonces classées F-8 à F-14
- Arts et spectacles F-4 à F-6
- Bandes dessinées A-14
- Bingo Soleil E-2
- Bridge F-13
- Carrières et professions D-4
- Consommation B-1 à B-7
- Décès F-15
- Economie-finances F-1 à F-3
- Editorial A-16
- Feuilleton F-7
- Hier et aujourd'hui D-14
- Horoscope F-11
- Information régionale A-4 à A-6
- Loterie A-2
- Monde C-1 à C-12
- Mot mystère F-9
- Mots croisés F-10
- Où aller à Québec F-7
- Page des lecteurs A-17
- Page documentaire A-15
- Patron F-12
- Sport D-1 à D-11
- Télévision F-6



Il y a du soleil, demain, mais les vents resteront modérés. Le froid persiste avec un minimum de moins 14, cette nuit. Le mercure remontera jusqu'à zéro, demain.

détails, page F-8

Les groupes ésotéro-occultistes selon une experte

Un recul de 2,000 ans où le faux se mélange au bien



Le Soleil, Jean Vattier
Marie-France James croit que l'ésotéro-occultisme comporte des dangers pour la personnalité.

L'occultisme et l'ésotérisme marquent un retour au paganisme d'autrefois. La société d'aujourd'hui, vidée de ses réflexes chrétiens, revient à la période précédant le christianisme, mais en s'entourant cette fois-ci d'un vêtement scientifique.

C'est en ces termes sévères que Mme Marie-France James, de Montréal, analyse le phénomène récent de l'apparition au Québec de groupements ésotéro-occultistes, comme Eckankar, les Rose-Croix, Urantia...

Mme James a obtenu un doctorat d'Etat en France pour son livre "Esotérisme et christianisme autour de René Guénon" (Nouvelles éditions latines, 1981). Dans cet ouvrage, elle scrute l'oeuvre de Guénon, qu'on considère comme le codificateur de l'ésotérisme doctrinal du XXe siècle. D'autre part, Mme James a vécu le phénomène de l'occultisme 15 ans avant que le Québec en soit submergé. Elle est donc une des rares Québécoises à pouvoir parler avec autorité du phénomène de l'ésotéro-occultisme.

L'ésotérisme, dit-elle, se présente comme la connaissance qui sauve l'homme par ses propres moyens. Il prétend être une supra-religion. Quant à l'occultisme, c'est la technique ou la pratique de l'ésotérisme, qui cherche à faire expérimenter les liens cachés qui fe-



de décodage. Mme James constate que ces mouvements utilisent des techniques de marketing pour se présenter sous un jour attrayant sur le "marché des religions". C'est ainsi que le langage qu'ils emploient est émaillé de mots bien connus: l'Esprit, le Verbe, Jésus, la nouvelle naissance, la fraternité, la paix...

Par exemple, le message du Graal fait appel à un discours religieux déjà connu, ce qui lui donne une physionomie moins rébarbative. La méditation transcendantale est un autre exemple d'une technique qui a dû modifier son enveloppe extérieure pour s'accorder à la mentalité américaine préoccupée de tout ce qui est scientifique.

En bref, ce qu'on constate dans ces groupements ésotéro-occultistes, selon Mme James, c'est un mélange inextricable de bien et de faux.

Elle est convaincue que l'ésotéro-occultisme comporte des dangers pour la personnalité. Ces risques sont l'hallucination, l'obsession, le dédoublement de la personnalité et le fait d'être débranché du réel. Ces dangers se manifestent surtout dans deux cas: si l'équilibre mental de l'adepte est précaire et si l'influence chrétienne a déjà été forte chez lui (dans un tel cas, il se produit le choc de deux influences

Voir page A-2, RELIGIONS

raient mouvoir le monde."

Mme Marie-France James s'applique d'abord à "décoder" le message de ces groupements, ensuite à en montrer les effets. C'est ainsi que dans une étude particulièrement percutante, elle nous livre quelques-unes de ses découvertes concernant le mouvement Eckankar: on y apprend comment le fondateur, Paul Twitchell, s'est maintenu à la direction du mouvement et où il a pris la matière pour composer ses livres. Tout en poursuivant son travail

Conservateurs De curieux membres se présentent pour voter

OTTAWA (CP, UPC) — Des enfants et des "conservateurs de cinq jours" sont utilisés lors des assemblées où se fait le choix des délégués qui éliront le chef du Parti conservateur, au cours du mois de juin, à Ottawa.

Et la tactique d'utiliser des enfants et des militants "instantanés" risque de continuer car elle échappe aux règlements établis par le parti.

Les organisations de Brian Mulroney et de Joe Clark, particulièrement au Québec et en Ontario, ont été accusées de "paqueter" des assemblées en recourant à des enfants, des clochards et des Néo-Canadiens, tous transformés en membres en règle du parti à la toute dernière minute.

Trois candidats à la direction, MM. John Crosbie, Peter Blaikie et David Crombie, ont dénoncé, soit hier, soit au cours des derniers jours, l'utilisation de telles méthodes. Quant à MM. Clark et Mulroney, ils ont été loin d'approuver les manoeuvres (les reprochant la plupart du temps au camp adverse) mais ils ont surtout voulu exprimer qu'elles étaient quasi inévitables en raison

Voir A-2, MEMBRES autres textes, page E-2



5%



...et le service en prime!

CRÉDITS (Suite de la première page)

sera quelconque. Elle constitue en effet 2,2 pour 100 des dépenses, soit quelque \$530 millions, c'est là la même somme que celle dévolue aux

Les points saillants

(PC) — Points saillants du budget de dépenses de l'exercice financier 1983-1984 présentés hier par le gouvernement.

— Dépenses prévues de \$24 milliards 300 millions.

— Ces dépenses représentent une augmentation de 8,6 pour 100 comparativement aux dépenses de l'exercice 1982-1983 mais une augmentation de 7,8 si on ne tient pas compte d'une économie de grève de \$165 millions.

— Nouveaux crédits de \$170 millions consacrés à la création d'emploi, en plus des \$65 millions déjà prévus.

— Nouveaux crédits de \$150 millions destinés à stimuler l'économie.

— Crédits de \$137 millions destinés aux nouveaux besoins des secteurs social, éducatif et culturel.

— Ces trois points consacrés à de nouvelles initiatives dans le secteur économique représentent une somme globale de \$457 millions.

— Les dépenses de l'exercice précédent seront de \$280 millions de moins que prévues, les dépenses salariales seront inférieures de \$115 millions.

— Les dépenses des sociétés d'Etat augmentent de 64,6 pour 100.

— La suppression de certaines activités moins prioritaires dans chaque ministère a permis de dégager \$198 millions pour des besoins plus urgents.

organismes sans but lucratif.

Par ailleurs, cette préoccupation pour l'économie se reflète dans l'importance des enveloppes budgétaires attribuées à chacun des ministères québécois, pour l'exercice débutant le 1er avril. Ainsi, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme voit ses crédits croître de 42 pour 100, la plus forte augmentation de l'année. En outre, aucun des ministères à vocation économique (Energie, Finances, Commerce extérieur) ne doit subir une réduction de ses fonds, ce qui est pourtant le cas au Travail, à l'Éducation, aux Affaires intergouvernementales et même au Trésor.

Toutefois, dans le cas de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, cette croissance est bien plus attribuable à des investissements conjoncturels qu'à la mise en oeuvre de nouveaux programmes. En effet, des sommes de \$15 et \$44 millions sont respectivement affectées aux rubriques Pétromot et Sidbec. Dans le premier cas, il s'agit de maintenir en vie un projet d'importance à Montréal; dans le second, c'est pour éponger le déficit de 1982.

Heureuse surprise par ailleurs en ce qui regarde la dette québécoise. Grâce à la détente des taux d'intérêt, la croissance de ce service est ramenée au niveau de 6,1 pour 100, bien moins que les 15 et 37 pour 100 des deux années précédentes.

Enfin, les crédits de 1983-1984 illustrent une nouvelle fois le rôle déterminant de l'Etat dans la structure économique du Québec. Tandis que, l'an dernier, les dépenses publiques représentaient 27,2 pour 100 du produit intérieur brut (PIB), elles grimperont l'an prochain au niveau record de 27,6 pour 100, par rapport à un PIB de \$88 milliards.

MEMBRES (Suite de la première page)

son du regain de vie du parti au Québec.

C'est en effet au Québec, où le nombre des membres du parti est passé de 800 à 34.000 en deux ans, que le recours aux méthodes douteuses a commencé. Toutefois, elles semblent s'être propagées à l'Ontario où, dans plusieurs associations conservatrices, on se plaint de l'arrivée massive aux assemblées de nouveaux membres d'origine étrangère (surtout des Grecs, des Italiens et des Asiatiques recrutés par les forces de M. Clark) et dont la carte a été obtenue la plupart du temps au cours de la semaine précédente.

Au Québec, il a été établi que l'organisation de M. Mulroney avait utilisé un autobus pour amener des clochards à une assemblée afin qu'ils aillent voter pour des délégués appuyant la candidature de l'ancien président de l'Iron Ore. Il a également été déterminé que les clans de MM. Clark et Mulroney avaient demandé à des enfants de voter à d'autres assemblées. A Hull, par exemple,

M. Jacques Larocque a admis que ses deux filles, âgées respectivement de 9 et 11 ans, avaient participé à un scrutin.

Tous ces agissements ne vont pas à l'encontre des règles édictées par la commission d'organisation du congrès. Ainsi, pour avoir droit de vote à une assemblée de choix de délégués, il suffit d'avoir été membre du parti pour un minimum de cinq jours ouvrables.

Dans le cas de la jeunesse conservatrice, le règlement a fixé à 30 ans l'âge maximum... sans déterminer d'âge minimum.

Jusqu'ici, les forces de MM. Clark et Mulroney ont demandé aux instances du parti d'instituer des enquêtes limitées à certaines assemblées.

Dans la circonscription de Châteauguay, la police mène, par ailleurs, une enquête sur la mise à sac d'une maison appartenant à un partisan de M. Mulroney. Le saccage de la propriété a eu lieu au moment où le militant en question participait à une assemblée de nomination.

RELIGIONS (Suite de la première page)

spirituelles, l'une chrétienne et l'autre occultiste).

Le pourquoi

L'apparition de ces groupements dans notre milieu constitue une énigme pour plusieurs personnes. Mme Marie-France James y voit, elle, des raisons profondes.

«Le Québec, dit-elle, a connu la désacralisation et a perdu le sens de la fête. Il s'est tourné vers le socio-économique. Un large pan de notre univers religieux s'est ainsi trouvé à découvert; les groupements ésotéro-occultistes s'en sont emparés, mais en lui donnant une autre orientation. Par exemple, pour l'ésotéro-occultiste le Christ n'est pas Dieu, comme l'enseigne la foi chrétienne; il est seulement un prophète ou un grand initié comme Platon, Krishna ou Bouddha.»

A cette explication de fond, elle ajoute d'autres raisons qui expliquent l'engouement pour l'ésotéro-occultisme: le besoin de sécurité affective, le désir d'être re-

connu et valorisé, l'attrait pour l'expérimentation.

Ce dernier point constitue sûrement un aspect d'importance. En effet, une des caractéristiques de ces groupements est de faire expérimenter de nouveaux pouvoirs aux adeptes.

Prenez le cas de l'Association gnostique internationale de recherche anthropologique. La personne qui participe aux sessions de ce mouvement est appelée à faire l'expérience de nouvelles facultés: intuition, télépathie, clairvoyance, lévitation, sortie en astral, etc. Certaines soirées de l'association sont exclusivement consacrées à la pratique de ces techniques.

Que restera-t-il dans 10 ou 20 ans de tous ces mouvements qui, tels que marchands de bonheur, promettent paix intérieure, pouvoirs supérieurs et voyages cosmiques? Leur clientèle est surtout constituée de jeunes adultes; à l'âge de la quarantaine ou de la cinquantaine, ces hommes et ces femmes seront-ils toujours de fidèles adeptes?

Electrolux: des perquisitions chez les vendeurs

Plusieurs magasins qui vendent l'aspirateur Electrolux, ainsi que les maisons privées de plusieurs personnes, gérants de magasins et vendeurs qui travaillent pour cette même compagnie, ont reçu la visite d'agents de la brigade des fraudes de la Sûreté du Québec qui étaient accompagnés de vérificateurs de la firme Electrolux et de policiers municipaux.

Ces perquisitions simultanées se sont déroulées hier, dans la région de Québec, dans le Bas-du-Fleuve et au Saguenay — Lac-Saint-Jean, relativement à de présumées fraudes dont la firme Electrolux aurait été victime.

Selon les renseignements que

LE SOLEIL a pu recueillir, les policiers ont emporté tous les documents que leur permettaient leurs mandats de perquisitions et bien d'autres, c'est du moins ce qu'a laissé entendre une personne qui a elle-même reçu leur visite, hier.

LE SOLEIL a appris que des aspirateurs Electrolux avaient été vendus lorsque le numéro de série avait été effacé et que des ventes avaient été effectuées avec de faux contrats.

D'autre part, un porte-parole de la Sûreté du Québec a laissé entendre qu'une enquête semblable avait déjà eu lieu, l'an dernier, et qu'elle n'avait été suivie d'aucune procédure judiciaire.

Nouvelles chutes de neige dans l'Est du Québec

par Lucien LATULIPPE

Tout l'Est du Québec, sauf la région de Québec, était couvert d'une nouvelle couche de neige, hier soir, qui variait de trois à 12 centimètres. Dans certains secteurs, le vent a été assez violent. Aucune tragédie routière n'était à déplorer, en fin de soirée, en dépit de la poudrière et d'une chaussée enneigée.

La région de Sept-Îles a été la plus éprouvée avec une précipitation de 18 cm, à partir de 19h, avant-hier. La couche de neige était de 9 cm à 23h30, lundi soir. Le vent est demeuré modéré, soit d'environ 20 km.

A Baie-Comeau comme à Rimouski, la précipitation d'hier était de 7 cm et les vents ont été assez violents atteignant en rafales jusqu'à 70 km/h.

La Gaspésie, dans la région de Gaspé surtout, a connu de la neige, de la pluie et du grésil pour une précipitation totale de 10 cm. L'aéroport de Gaspé avait mentionné 17 cm, avant-hier soir. Le vent est demeuré modéré hier.

Hier soir, la Sûreté du Québec a déclenché l'opération tempête dans

le secteur de Notre-Dame-du-Lac, au Témiscouata. Le vent soulevait une poudrière qui rendait la visibilité nulle, par moment, mais aucune route n'a été fermée.

La Beauce a été recouverte d'environ trois cm de neige et il a venté un peu. Au Saguenay — Lac-Saint-Jean, région qui avait été épargnée, avant-hier, la précipitation a été de neuf cm avec des vents de 40 à 60 km/h.

Dans la région de Québec, la précipitation a été presque nulle, hier, soit 2 mm. Le vent s'est maintenu pendant plusieurs heures à environ 30 km, avec rafales jusqu'à 48.

Hangar incendié

Un hangar a été détruit par le feu, hier, au 729 Mgr-Bourget, à Pintendre. Les pompiers de Lévis ont été appelés à combattre les flammes. Les pertes seraient d'environ \$3.000. Deux motoneiges qui étaient garées dans le bâtiment sont une perte totale.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mardi)
4-0-3-4
Numéro Boni:
354690
Informations: 643-8990

le mot du jour

En passant...

M. J.-Aimé Paquet, de Beauport, dénonce les commentateurs sportifs qui font faire des passes "en fonction" et "à la faveur" d'un joueur. La passe est destinée ou bien elle est faite vers ou pour un joueur.

Pierre BELLEAU

bingo SOLEIL
Gagnant Numéro chanceux du lundi 28 mars
Madame Gertrude Dallaire
Ste-Foy, Qué. 100\$

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 18h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

IL NOUS EN MANQUE UN!

Voici Pâques et le printemps...

Les petits comme les grands aiment la mode... Au Pavillon d'Or des enfants, nous sommes heureux de vous présenter notre collection complète de vêtements légers et confortables, nouvellement arrivés, pour la saison estivale. Disponibles dans un choix de marques reconnues, pour les jeunes de la naissance à 16 ans.

le Pavillon d'Or des enfants
PLACE STE-FOY
QUEBEC 10
653-8153

VISA
MasterCard

Préparez le 3 avril, les meilleures idées-cadeaux sont dans une boîte simons

■ en pur coton madras
notre chemise sport
une chemise conçue selon nos spécifications, afin de vous offrir le maximum de confort: pur coton léger, coupe droite, empiècement avec pli rond au dos, coutures doubles, bleu, framboise, beige, jaune, menthe, gris, taupe. p.m.g.tg. 36,00

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

■ au trente et un pour homme

■ valeur exceptionnelle, de Lacoste
pull pur coton torsadé 39.95
tricot câble, de la collection Lacoste, dans une gamme toute nouvelle de coloris... choisissez ce pull en pur coton mercerisé en taupe, marine, jaune, bleu, rose, aubergine, melon. p.m.g.tg. rég. 80,00

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

■ exclusif au 31
tee-shirt pur coton 20.00
exclusivement fait pour nous dans un tricot de pur coton... coupe droite, col de tricot côtelé, rayures marines sur taupe et vice-versa ou rayures blanches sur marine. p.m.g.tg. 20,00

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Lazure distribue les blâmes

L'Etat traite mal ceux qu'il dessert

par Ghislaine RHEAULT

Le 25 octobre 1982, le ministre du Revenu a écrit à une veuve de Touraine, dans la Gâtineau, pour lui réclamer \$1.150.61. On lui a donné 21 jours pour payer, sans quoi des procédures seraient prises contre elle. Or cette somme se rapportait à la succession de son mari décédé en 1974.

Cet exemple est tiré du rapport rendu public hier par le ministre Lazure sur la mauvaise qualité des relations de ce ministère avec les citoyens. Il illustre à quel point les grandes manoeuvres de recouvrement des dettes qui ont rapporté des centaines de millions dans les coffres du Revenu depuis trois ans se sont soldées par une détérioration grave des relations avec le public.

Le rapport d'étapes du ministre Lazure identifie de nombreux maux: on force les citoyens à s'identifier et porter des macarons

pour circuler dans ce ministère; l'accessibilité par téléphone est dérisoire et n'a pas été corrigée par l'installation d'un nouveau service depuis janvier; il est difficile de trouver un interlocuteur quand plusieurs fonctionnaires se mêlent du même dossier; des fiscalistes ont noté une augmentation d'erreurs dans l'analyse des rapports d'impôts; les messages adressés aux contribuables sont peu compréhensibles, les gens ne sont pas assez informés de leurs droits et obligations, les formulaires sont compliqués comme les lois, les remboursements lents à venir, les règlements quand on s'oppose à une cotisation sont interminables (actuellement un an au moins) alors que les intérêts continuent de courir... Le ministre préfère tenter des procédures plutôt que de favoriser les arrangements, et la créa-

tion d'un tribunal administratif se fait encore attendre, etc.

Le ministre Lazure formule huit recommandations pour améliorer les communications, assouplir les méthodes de recouvrement, accélérer le traitement des dossiers et donner aux contribuables accès à un tribunal administratif souple et peu coûteux pour entendre les appels.

M. Lazure note que le ministre du Revenu Alain Marcoux l'a assuré de sa collaboration. Un haut fonctionnaire a été prêt à mi-temps au Revenu et à la CSST pour y susciter les changements qu'il propose.

La CSST

La CSST est la seconde cible du rapport. Les travailleurs accidentés formulent de nombreuses plaintes qui touchent l'accès à leurs dossiers, les difficultés de commu-

nications téléphoniques, les délais longs avant d'obtenir les indemnités, la difficulté d'obtenir des avances de fonds, la lenteur des délais d'appel et l'impression après avoir rencontré les médecins de la CSST de "ne pas avoir été examinés".

Les employeurs se plaignent des formulaires, des erreurs, des démarches qu'on exige d'eux et qui constituent pour les PME "une perte de temps, d'énergie et d'argent qu'elles peuvent difficilement supporter".

Le ministre Lazure recommande qu'on améliore l'accueil et l'accessibilité téléphonique qu'on avise les accidentés des cessations de prestations et qu'on modifie le fonctionnement du comité de révision interne.

Pluie de critiques

Le ministère de la Main-d'oeuvre est critiqué pour la mauvaise qualité de l'accueil dans les bureaux de main-d'oeuvre et pour les critères d'admissibilité aux programmes d'emploi jugés trop contraignants.

— La Commission de protection du territoire agricole souffre de lenteur administrative, de la centralisation des décisions à Québec.

— La Régie du logement est dénoncée pour les délais d'audition des causes et la lenteur des décisions des régisseurs. Dans les régions éloignées, les services sont peu accessibles.

— L'Office de la construction est critiqué en raison du peu d'information donné aux travailleurs; l'Office du crédit agricole pour les informations incomplètes accordées aux agriculteurs, l'absence de motivation des refus de prêts et la lenteur des décisions.

La dernière cible du rapport du ministre Lazure est la Régie de l'assurance automobile; en dépit d'un sondage mené par la RAAQ qui démontre que les Québécois sont satisfaits à 81 pour 100 des services, des citoyens se plaignent partout au Québec de la difficulté de communiquer avec la régie, de la perte de dossiers médicaux et des disparités administratives d'une région à l'autre.

Le ministère du Revenu est le pire de tous

par Ghislaine RHEAULT

Le ministre Denis Lazure a décerné hier un premier "prix citron" au ministère du Revenu pour la piètre qualité des relations avec les citoyens. Le second "prix" va à la Commission de santé et sécurité au travail (CSST).

Dans un premier rapport d'étapes rendu public depuis qu'il a été "délégué aux relations avec les citoyens", le ministre Lazure pointe du doigt six autres ministères par ordre décroissant. En plus du Revenu et de la CSST, des corrections s'imposent d'urgence dans les centres de main-d'oeuvre du Québec et à la Commission de protection du territoire agricole.

avoir fait des "visites impromptues" dans des services gouvernementaux, tandis que ses collaborateurs y faisaient des "visites incognito".

Si ces plaintes sont plus aiguës au Revenu, elles se recoupent dans de nombreux ministères à des degrés divers.

Ce rapport d'étapes sera suivi d'autres résultats d'enquêtes à tous les cinq ou six mois, a dit hier le ministre Lazure. Il a été présenté au Conseil des ministres spécial du Mont Sainte-Anne récemment qui en a appuyé les recommandations générales.

Le premier ministre a déjà annoncé dans le message inaugural que tous les ministères devront préparer d'ici l'automne un plan pour améliorer la qualité des services; que le ministère des Communications organisera des tables de concertation pour permettre aux fonctionnaires en région de mieux jouer leur rôle et éviter aux citoyens des démarches inutiles.

Les autres recommandations approuvées par le Conseil des ministres prévoient dans tous les ministères la tenue d'enquête sur le degré de satisfaction des citoyens, et un système permettant de recevoir les plaintes. Les fonctionnaires et les cadres devraient être évalués notamment sur la qualité des services à la population et l'amélioration des relations avec les citoyens. Une attention sera apportée aux formulaires émis par les ministères qui devront offrir de l'aide aux citoyens qui ont de la difficulté à les remplir.

Le ministre Lazure veut pouvoir visiter les bureaux du gouvernement sans avis préalable et remettre les primes aux fonctionnaires qui lui auront soumis des suggestions en vue de l'amélioration des services.

Des interventions ponctuelles sont nécessaires également à la Régie du logement, à l'Office de la construction du Québec, l'Office du crédit agricole et la Régie de l'assurance automobile.

"Le ministère du Revenu est celui qui est l'objet des critiques les plus virulentes et crée le plus de mécontentement chez la population à tous les niveaux de son administration", dit le rapport de M. Lazure. En seconde place, c'est la CSST qui "fait l'objet des plaintes les plus nombreuses qui proviennent de toutes les régions du Québec sans exception".

Les constatations du ministre ne sont pas le résultat d'une enquête scientifique, comme il l'a précisé hier. Elles sont basées sur des rapports (notamment ceux qui sont colligés mensuellement par Communication Québec), des enquêtes et sondages existants, sur les lettres reçues par le premier ministre, sur les commentaires recueillis auprès des caucuses de députés de toutes les régions du Québec, les contacts avec des associations de consommateurs et groupes de citoyens. Lazure dit

que les ministères du Revenu, de la Santé et de la Sécurité au travail, de la Régie de l'assurance automobile, de la Régie du logement, de l'Office de la construction du Québec, de l'Office du crédit agricole et de la Commission de protection du territoire agricole ont été désignés comme les ministères les plus critiqués.



Au cours de la manifestation, un camion de la NBIP, une filiale de la CIP, a été renversé, à Dalhousie.

Violente manif d'ouvriers au N.-B.

CAMPBELLTON, N.-B. (d'après PC) — La GRC a expédié des renforts dans le nord du Nouveau-Brunswick, hier, à la suite d'actes de violence perpétrés par des manifestants contre l'embauche d'ouvriers de la construction du Québec aux travaux de rénovation de deux usines de pâtes et papier.

Les manifestants, au nombre d'environ 400, se sont tout d'abord rassemblés, le matin, sur un pont reliant le Québec au Nouveau-Brunswick, qu'ils ont fermé à la circulation durant une trentaine de minutes.

Puis, la moitié d'entre eux se sont dirigés vers l'aéroport de Charlo, où quatre ministres provinciaux avaient promis de les rencontrer pour écouter leurs griefs.

Comme les ministres n'étaient pas au rendez-vous, les manifestants ont renversé une voiture de police et ils se sont dirigés vers la papeterie de la société NBIP Ltée, à Dalhousie.

Travaux

A cette usine, selon différents mé-

tiers de la construction néo-brunswickois, on donne la préférence à des travailleurs du Québec pour effectuer les travaux de rénovation de \$150 millions actuellement en cours.

Il y a également des travaux de \$150 millions à l'usine d'Atholville de la société Fraser, où se sont rendus par la suite les manifestants. Là, ils ont fait des dommages à la propriété de la compagnie.

Ils ont mis le feu, d'un autre côté, au bâtiment d'une balance routière, à Tide Head.

En plus de policiers des environs, la GRC a expédié dans le nord de la province une trentaine d'agents du quartier général de Fredericton.

Selon un policier de Dalhousie, "les manifestants entendent encore raison, mais ils sont très déterminés".

Une rencontre a eu lieu hier soir entre des représentants des manifestants et les ministres du Travail, M. Joseph Monbourquette, et des Affaires municipales, M. Yvon Poitras.



Les manifestants ont aussi mis le feu au bâtiment d'une balance routière à Tide Head.

Grégoire veut rester député...

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — M. Gilles Grégoire n'a pas l'intention d'abandonner son siège de député provincial de la circonscription de Frontenac.

Joint à son domicile hier, il a déclaré au SOLEIL qu'il n'était absolument pas question qu'il démissionne de son poste.

M. Grégoire a réitéré son innocence face aux sept chefs d'accusation d'actes d'immoralité sexuelle à l'endroit de mineures qui ont été portés contre lui devant le Tribunal de la protection de la jeunesse, la semaine dernière.

"Je prouverai mon innocence lors du procès qui a été fixé au 3 mai", a-t-il précisé.

Un groupe de travailleurs en chômage du producteur d'amiante Société Asbestos Ltée dans Frontenac avait réclamé lundi la démission de M. Grégoire en soutenant que le député n'avait plus de crédibilité pour défendre les dossiers régionaux.

Pour sa part, le conseil exécutif du Parti québécois de Frontenac avait demandé au caucus du Parti québécois d'exclure de ses rangs M. Grégoire jusqu'à ce qu'un jugement final ait été rendu dans ce dossier.

... mais accepte de se faire discret

par Michel DAVID

Le député péquiste de Frontenac, M. Gilles Grégoire, a décidé de son propre chef de se retirer du caucus des députés du Parti québécois et de ne plus siéger à l'Assemblée nationale, jusqu'à ce que le Tribunal de la jeunesse ait statué sur les accusations d'immoralité sexuelle qui pèsent sur lui, le 3 mai.

Le premier ministre Lévesque avait indiqué dimanche qu'il appartiendrait aux collègues de M. Grégoire d'évaluer sa situation au sein du caucus.

Le caucus s'est réuni hier soir, mais le député de Frontenac lui a évité cette tâche en adressant au whip du parti, M. Jacques Brassard, une lettre où il fait part de son intention, "pour mieux assurer ma défense et pour ne pas placer mes collègues du parti dans plus d'embarras, de suspendre mes activités comme membre du caucus et à l'Assemblée nationale".

Dans la mesure où M. Grégoire est déjà sous le coup d'une accusation devant le tribunal, M. Brassard a expliqué qu'il n'était pas question pour le caucus péquiste de se transformer en un autre tribunal. Il s'est donc contenté de prendre acte de la décision du député de Frontenac, qui n'était pas présent à la réunion d'hier.

PLACE LAURIER
ESPACES DE BUREAUX A LOUER
 TOUR CHAMPLAIN ET TOUR FRONTENAC
 de 250 à 13.000 pi. ca.
 Clef en main si désiré

S'adresser à
DALE BROWN
 514-879-1630

DENIS DE ROSA
 418-651-7085

PROPRIETE DE ET GEREE PAR
MARATHON
 LA SOCIETE IMMOBILIERE MARATHON LIMITEE

COUVRE-PLANCHER
R. Simard INC.
 ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE
525-7717

MEMBRE DE L'APCHQ

IMMEUBLE
 populaire de Québec inc.
 (VILLAGE DE L'ANSE)
A LOUER
 LOCAL COMMERCIAL DE 1100 pi. car.
AVIS
 aux médecins, dentistes, pharmaciens,
 avocats, comptables.

Un local commercial de 1.100 pieds carrés, situé au Village de l'Anse, complexe de 391 unités de logement, vous est maintenant offert pour seulement 64¢ du pied carré.

Pour renseignements et location:
522-7126

LE MARCHÉ AUX PUCES
 AU CARREFOUR JEAN-TALON
 Charlesbourg

Du jeudi au dimanche inclus.
 Jeudi, vendredi: 9h à 21h.
 Samedi, dimanche: 9h à 17h.

RENDEZ-VOUS SUR PLACE
TEL.: 627-3729

VOYAGES LA CITÉ

Une exclusivité
Vols directs Québec-Cuba

579\$
 par pers.

SPECIAL FIN DE SAISON
DERNIER DEPART 9 AVRIL
1 SEMAINE 679\$

INCLUANT: transport, hôtel (occ. double), Mayanabo de Santa Lucia, 2 repas par jour, transferts, cocktail de bienvenue, sac de plage, animation, services d'un représentant et d'une animatrice.

SOLIDITÉ. SÉCURITÉ. SERVICE
 "Notre réputation voyage avec vous"

LE GROUPE LA LAURENTIENNE

QUÉBEC: Édifice La Laurentienne
 Tél.: 647-5343

CHARLESBOURG: Place Labourneuf
 Tél.: 627-2070

STÉ-FOY: Carrefour La Période
 Tél.: 651-3441

LÉVIS: Les Galeries Chagnon
 Tél.: 833-1942

SILLERY: 1327, avenue Maguire
 Tél.: 688-9922

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Expulsion du public sur la galerie de la presse

Aucun règlement ne justifie l'intervention de Pelletier

par Pierre-Paul NOREAU
L'intervention du maire de Québec, lundi soir, pour chasser de la galerie de la presse de l'hôtel de ville un représentant d'un groupe populaire en conversation avec un

Une étude du réseau d'égout de Vanier pour atténuer la pollution

Le gouvernement du Québec a accepté de financer une étude du réseau d'égout de la municipalité de Vanier au coût de \$350,000 afin d'atténuer la pollution de la rivière Saint-Charles par le déversement des eaux usées.

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, a signé un protocole d'entente, hier matin, relativement à un projet de \$1,003,000 pour la correction du réseau d'égout sanitaire de Vanier. Le gouvernement du Québec contribuera par une aide financière de \$785,000, dont \$350,000 pour réaliser une étude EPIC (eaux parasitaires d'infiltration et de captage), de fa-

çon à déterminer l'ampleur et la provenance des eaux parasites. On entreprendra ensuite les travaux nécessaires pour que seules les eaux pluviales soient déversées dans la rivière Saint-Charles et que les eaux usées soient interceptées par l'égout collecteur de la Communauté urbaine de Québec.

Ce travail aura également pour effet d'éliminer le refoulement des eaux à la hauteur de la rue Turcotte où les sous-sols sont inondés lors des pluies abondantes.

La municipalité devra financer le tiers du coût de ces travaux, soit \$218,000 et exécuter le tout dans un délai de 42 mois.

journaliste pendant la séance ne s'appuie sur aucun règlement.

Cette conclusion résulte des recherches entreprises sur une réglementation spéciale pouvant régir l'activité de la galerie de la presse et également d'une entrevue téléphonique avec le président du conseil.

Effectivement, il n'existe aucune réglementation spéciale touchant les journalistes et seul le président du conseil a l'autorité de maintenir l'ordre et le décorum durant les séances du conseil.

M. Jacques Boudreau, président du conseil de Québec, a expliqué au SOLEIL qu'il lui revenait d'assurer le gouvernement intérieur du conseil. Pour lui, il était prévu que le balcon de la salle du conseil, d'où les journalistes assistent aux délibérations des édiles, ne devait être accessible qu'aux scribes seulement. M. Boudreau reconnaît toutefois que depuis cet aménagement réalisé il y a quelques mois, il n'a jamais transmis aux représentants des médias de directives à ce sujet.

Dans l'esprit des journalistes

qui suivent les affaires municipales à Québec, il est clair que les activités dans la galerie de la presse ne devaient en rien perturber le déroulement des séances. Pour ce qui est de la présence, lundi soir, de gens qui n'étaient pas journalistes, M. Boudreau précise qu'il ne les a pas vus avant que le maire ne décide d'intervenir. "Soyez assuré que si je les avais vus, j'aurais demandé à ces personnes de quitter la galerie qui, selon moi, est strictement réservée aux journalistes."

M. Boudreau croit également que le maire Pelletier aurait dû passer par son entremise pour demander l'éviction du public de la galerie et non pas procéder lui-même puisque ce n'est aucunement dans les prérogatives du maire.

Le président nuance cependant son opinion par le fait que la dernière séance a été particulièrement longue et l'ordre du jour passablement chargé. "La fatigue, même si ce n'est pas une bonne excuse, peut expliquer certains écarts de conduite", a-t-il tenu à ajouter.



Le député de Vanier, M. Jean-François Bertrand, a annoncé la

réalisation de travaux de \$3,110,000 dans Vanier, pour aménager une partie du boulevard Pierre-Bertrand, à cinq voies, au coût de \$2.3 millions; \$1,003,000 pour des travaux d'assainissement des eaux et \$25,000 pour améliorer la circulation à l'intersection du boulevard Hamel et de la rue Marie-de-l'Incarnation.

Travaux pour élargir le boul. Pierre-Bertrand

par Marcel COLLARD

Le ministère des Transports entreprendra au cours de l'été des travaux de \$2.3 millions pour l'élargissement et la réfection du boulevard Pierre-Bertrand.

C'était au tour de Vanier à accueillir, hier, des membres du caucus des députés provinciaux, venus annoncer la bonne nouvelle.

Entouré du président du caucus, M. Raymond Brouillet, et du ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, le député Jean-François Bertrand a signé un protocole d'entente avec le maire de Vanier, M. Jean-Paul Nolin, pour l'élargissement du boulevard sur une longueur de 1.95 km, entre la

voie ferrée et le boulevard de la Capitale.

Le député Bertrand a relaté que ces travaux amélioreront considérablement la circulation sur ce boulevard emprunté quotidiennement par 33,000 véhicules, tout en facilitant l'accès aux industriels et aux citoyens établis à proximité par l'installation de feux de circulation à quatre sorties. Cette section du boulevard, selon M. Bertrand, est actuellement la plus déficiente et le ministère prévoit procéder à une deuxième étape, en 1986, pour réaliser le tronçon situé plus au nord, entre le boulevard de la Capitale et le boulevard Saint-Joseph, dans le secteur de Charlesbourg-Ouest.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Base de plein air

Les inscriptions pour le camp d'été de la base plein air 4 Saisons sont en cours. Deux séjours sont offerts: du 3 au 16 juillet et du 17 au 30 juillet. Ces camps sont ouverts aux garçons et filles de 7 à 14 ans. Pour détails, composez 875-3565.

Bénévolat

Pour améliorer la qualité de vie de la collectivité et de faciliter l'entraide, cinq cliniques médicales et cinq caisses populaires ont accepté de collaborer avec le centre d'action bénévole de Québec pour faciliter la promotion du bénévolat et le recrutement de travailleurs bénévoles. On peut obtenir de la documentation dans les cliniques Dermatologie Berger, Psysiothérapie et rhumatologie Berger, du Vieux-Québec, Tardif Enr., de médecine industrielle de Québec, et les caisses Notre-Dame-du-Chemin, Saint-Joseph, Saint-Sauveur, Saint-Malo et Québec-Est. Pour détails, composez 681-3501.

Excursion

La Société historique de Québec organise pour le 19 juin une deuxième excursion à Lotbinière, les cadres de la première étant déjà remplis. Pour inscription et détails, joindre Mme Céline Boivin à 623-3692.

Jeunes écologistes

La Corporation des jeunes écologistes de Lévis organise des stages d'étude pour la période estivale. Les stages en sciences naturelles et en astronomie auront lieu du 2 au 13 juillet et du 16 au 27 juillet. Le stage en informatique aura lieu du 30 juillet au 10 août. Pour inscription, joindre M. Jacques Beaudoin ou M. Gilles Maheu à 9 rue Mgr-Gosselin à Lévis ou en composant 837-8687 ou 833-5035.

Journée blitz

Dans le cadre de la campagne de souscription annuelle de la Croix-Rouge, une "journée blitz" sera tenue demain. Le public sera invité à laisser sa monnaie dans les cagnottes de la Croix-Rouge aux succursales participantes des caisses populaires et banques. L'objectif de la campagne a été fixé cette

année à \$375,000. Pour détails, joindre Michèle de Bellefeuille à 687-5062.

Marche du pardon

Une marche du pardon aura lieu dans les rues de Québec, le vendredi saint. Le départ se fera à 9h au Montmartre canadien, à Silery. Le point d'arrivée sera la basilique de Québec. Le parcours sera marqué par des arrêts à sept églises. Les participants devront apporter leur lunch.

Musicologie

L'École de musique accueillera demain, à 16h30, au pavillon Casault de l'université Laval (salle 4275), Jean-Jacques Nattiez, de l'université de Montréal, qui prononcera une causerie sur Wagner intitulée: "Le Ring comme histoire métaphysique de la musique". L'entrée sera libre. Pour détails, joindre Lucie Bouffard à 656-2572.

Personnes sédentaires

Le laboratoire des sciences de l'activité physique du PEPS de l'université Laval est à la recherche de personnes sédentaires âgées entre 18 et 30 ans afin d'effectuer certaines mesures de la condition physique. Pour détails, joindre Yvan D'Amours à 656-7330.

Photo Optica

Le vernissage de photos du groupe Photo Optica aura lieu demain, à 19h30, au local 0327 du pavillon Pollack à l'université Laval. Pour détails, joindre Richard Lambert à 658-5924.

Spectacles

Le service des loisirs et parcs de la ville de Beauport et l'Association culturelle du Pain de sucre offriront pour la saison estivale une programmation de spectacles culturels qui se dérouleront à différents endroits près des centres de loisirs ou des parcs et ce, deux ou trois soirs par semaine. Pour détails, joindre M. Jean Bergeron à 667-5193.

Soirée canadienne

Le centre des loisirs Saint-Sacrement, 1310 rue Garnier à Québec, organise pour samedi, à 20h30, une soirée canadienne au profit de ses oeuvres. Pour détails, composez 681-7809.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

Agenda Mode Printanière

AUTRES NOUVEAUTÉS ANNONCÉES PAR MADAME DORIS GERMAIN
DANS NOS MESSAGES TÉLÉVISÉS SUR LES ONDES DE TELE-4



Imper somptueux en Giana rouge ou marine, importation américaine. Style enveloppant à col montant et manche raglan. Piqûres au col, aux poignets et à la ceinture.

rég.: \$300
\$224.99

Prix laliberté

EN VIGUEUR CETTE SEMAINE SEULEMENT



Pratique manteau en velours côtelé 100% coton marine, gris ou olive. Col montant, boutons à pression et manche chauve-souris. Ceinture libre. 5 à 15.

Rég.: \$120
\$105

Prix laliberté

EN VIGUEUR CETTE SEMAINE SEULEMENT



Coordonné tout-aller comprenant veston et bermuda en tissu 50% polyester 50% rayonne, couleur noisette. Grandeurs petites 5'2" ou moins. Blouse non incluse.

Veston
Rég.: \$76 pour
\$60

Bermuda
Rég.: \$42 pour
\$33

Prix laliberté

EN VIGUEUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

CHOIX INCOMPARABLE D'ACCESSOIRES DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Implantation d'arcades interdite à Saint-David

par Gilles PEPIN

SAINT-DAVID — La ville de Saint-David a accepté, lundi soir, un règlement municipal qui interdit l'implantation d'arcades sur son territoire.

Les machines électroniques qui sont déjà installées dans des établissements publics ne seront pas accessibles aux jeunes de moins de 18 ans et un avis en ce sens devra être affiché à chaque endroit concerné, ont aussi décrété les administrateurs municipaux à Saint-David de l'Auberivière.

Ce conseil municipal a de plus modifié sa réglementation en ce qui concerne l'aide à la construction d'habitation. Pour bénéficier de la contribution municipale, le requérant doit déjà être admis au programme provincial "Corvée-habitation".

Les édiles de Saint-David étendent maintenant leur programme aux couples qui ont par ailleurs accès au programme provincial d'aide à l'accession à la propriété résidentielle.

L'aide municipale pour la construction résidentielle à Saint-David équivaut à environ \$1,500, soit \$900 comptant, plus une exemption quant à la taxe de \$450 pour l'entrée d'eau et une exemption de la taxe relative à la mutation de propriété.



La municipalité de Saint-David a décidé d'interdire l'implantation d'arcades sur son territoire.

Lévis-Lauzon: cinq candidats pour le titre de bénévole de 1982

par Gilles PEPIN

LEVIS — Un comité de la Jeune chambre de Lévis-Lauzon a retenu cinq candidatures pour l'attribution du titre de bénévole par excellence pour l'année 1982 sur la rive sud de Québec. La remise du trophée Alphonse-Desjardins, symbole de ténacité et de courage, sera faite à l'occasion d'un gala qui aura lieu dans la salle de l'Assurance-vie Desjardins, le 23 avril.

Comme par les années passées, la population a elle-même été appelée, l'automne dernier, à proposer des candidats. Une première sélection vient en effet d'être complétée et il appartient maintenant au conseil des gouverneurs de la Jeune chambre de procéder au choix de la personne qui apparaît

la plus méritante par son implication dans le milieu.

Voici les noms des cinq candidats: M. Jean-Claude Beaubien, président du Comité des jeunes de la Rive-Sud et du comité organisateur du récent tournoi mosquito à Lauzon; Mme Louise Côté, administratrice à l'Association touristique de Pointe-Lévy et membre du comité des loisirs dans la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc du secteur Saint-Lauré à Lévis; M. Ghislain Gosselin, qui s'est dévoué dans plusieurs

comités aux Fêtes populaires Desjardins; Mme Fernande Lacombe, une dame qui se dévoue dans plusieurs organismes, notamment dans le Service d'entraide, regroupement et solidarité; M. Vincent Plante, grand chevalier de Colomb, que l'on a aussi retrouvé dans plusieurs organisations.

Lors d'une conférence d'information, qui a eu lieu pendant la dernière fin de semaine, la présidente de la Jeune chambre, Mme Rita Martel, ainsi que le président du

comité, M. Jean-Pierre Vézina, ont signalé que l'expérience a lieu pour la quatrième année, sur le territoire de Lévis, Lauzon et Saint-David.

L'initiative a pour but d'honorer une personne qui s'est dévouée beaucoup pour le bénéfice de ses concitoyens. On veut en effet démontrer à la population qu'il y a toujours place pour le dévouement et qu'il est même nécessaire que des citoyens mettent leurs talents et du temps en travaillant au mieux-être de la communauté.

Entente à Sillery sur la hausse des salaires

Les 40 employés du service des travaux publics de la ville de Sillery viennent de conclure une convention de travail prévoyant des augmentations de salaire de 6 et 5 pour 100, au cours des deux prochaines années.

Les travailleurs sont membres

du Syndicat canadien de la fonction publique et le maire Charles H. Blais a expliqué que la dernière ronde de négociation ne visait que les salaires puisque les clauses normatives avaient déjà fait l'objet d'une entente qui viendra à l'échéance en janvier 1985 seulement.

Le Conseil des services essentiels offre à Beauport de négocier une entente

Le Conseil des services essentiels, informé que les employés municipaux de la ville de Beauport étaient sur le point de faire la grève, rappelle, dans un communiqué diffusé hier, que les citoyens ont droit à des services essentiels mais que dans le cas

présent il n'y a pas d'entente.

Ni la ville, ni le syndicat se sont assujettis à la loi pour une simple question de délai: l'assujettissement à la loi 72 sur les services essentiels est décrété par le gouvernement au plus tard 15 jours avant l'acquisition du

droit de grève. Le conseil désire rappeler aux parties l'obligation morale qui leur incombe de négocier des services essentiels suffisants au cours et pendant toute la durée du conflit.

Le conseil rappelle enfin qu'il est intervenu dans d'autres cas de municipalités non assujetties et qu'il est disposé à aider les parties à arriver à une entente, dans ce cas-ci, si une demande lui est faite.

Match de curling entre policiers et handicapés

Une "première mondiale" aura lieu demain soir au club des Employés civils de la rue Laurier, lorsqu'une équipe de policiers de Québec disputera un match de curling contre une équipe de handicapés.

Pour que tout le monde soit à égalité, la partie se déroulera en fauteuils roulants. Cette rencontre inusitée doit commencer à 19h30.

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
PROVIGO
INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

Epicierie du Coin Entr.
SPECIALITES CHINOISES et ORIENTALES
1304, Ozanam
Limoilou, Québec
fermé le lundi
523-7903

15% DE RABAIS

DUVET D'OIE		PLUMES ET DUVET 50/50	
Rég.	Spécial	Rég.	Spécial
S. 250\$	212,50\$	S. 125\$	165,75\$
D. 325\$	276,25\$	D. 280\$	212,50\$
O. 345\$	293,25\$	O. 275\$	233,75\$
K. 430\$	365,50\$	K. 325\$	276,25\$

L'aimé-sphère
au 2^e O.
2006 Chemin St-Louis
(coin Magare)
Sillery, Qué. G1T 1P1
(418) 683-9641

ACHATS DE CLASSE A PRIX SPECIAUX

FAUTEUIL SERBER
conçu pour votre confort

- POUR PATIOS
- OU SALON
- BALANCEMENT SUR BILLES
- Choix de couleurs

MODELE INTERIEUR 249\$
EXTERIEUR 279\$

ENSEMBLE MODERNE MODULAIRE
7 m.c.x.
595\$
(matelas et boîte de lit en sus)

Ameublement complet 1 995\$
Incluant: mobiliers de cuisine, de chambre et de salon (non illustré)

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC.

Stationnement à côté du magasin
355, Marie-de-l'Incarnation
Québec 681-6054
3 étages de meubles.

Un cadeau de chez **CLEMENT** se donne à **PAQUES**, mais il se porte toute l'année!

CLEMENT L.TÉE

Les Galeries de la Capitale
627-3472

PLACE STE FOY 653-9363

COUPON RABAIS DE PAQUES

2\$ de réduction sur tout achat de 10\$ et plus

Valide du 30 mars au 2 avril inclus
UN (1) COUPON PAR CLIENT

2\$

C'EST ICI QUE SE PRÉPARE LE FESTIN DE PÂQUES!

5 Chefs cuisiniers vous proposent mille et une idées gastronomiques pour préparer un repas pascal extra. Jeudi et Vendredi saint de 16 h à 21 h.

SURPRISE! Vendredi et samedi. Clown et magicien viennent enchanter les petits et les grands.

LES HALLES DE SAINTE FOY

OUVERT MÊME LE DIMANCHE DE PÂQUES!
ANGLE DU VALLON ET QUATRE-BOURGEOIS

LES RÉGIONS

La gratuité demeure à Tadoussac

8% plus cher pour monter sur un traversier

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — A partir de vendredi, la Société des traversiers du Québec augmentera d'environ 8 pour 100 le tarif de toutes les traverses qu'elle exploite. Seule exception à la règle, celle de Tadoussac pour cause de gratuité.

Cette décision, selon un porte-parole de la société d'Etat, M. Marcel Latouche, ne fait pas l'affaire de certains corps constitués, et c'est ainsi que l'organisation du Parti québécois dans la circonscription de Saguenay vient d'adresser une lettre au ministre responsable, M. Michel Clair, pour s'opposer à une telle augmentation. Ce document, sous la signature de M. John Denys, rappelle que les usagers ont déjà subi une augmentation des tarifs d'environ 54 pour 100 il y a un an à peine.

Caractéristique

La nouvelle tarification est caractérisée par les points suivants:

1 — la gratuité, pour le transport de passagers et de véhicules, est maintenue aux mêmes conditions et partout où elle s'est appliquée jusqu'à ce jour;

2 — la tarification, pour les passagers qui ne détiennent pas le laissez-passer qui leur permettrait de profiter de la gratuité, demeure uniforme aux traverses Sorel — Saint-Ignace-de-Loyola, Québec — Lévis, ile aux grues — Montmagny et ile aux Coudres — Saint-Joseph-de-la-Rive;

3 — des tarifs uniformes sont également appliqués aux véhicules qui n'ont pas droit à la gratuité, ou pour lesquels les conditions d'admissibilité à la gratuité n'ont pas été remplies, aux traverses Sorel — Saint-Ignace-de-Loyola et Québec — Lévis.

Face à cette nouvelle hausse, M. Denys a rappelé qu'entre Matane et Baie-Comeau ou Godbout, le prix de la traversée pour une

automobile et son conducteur est passé en moins d'un an de \$17 à \$24. Et, à compter du 1er avril, ce prix sera porté à \$26.

De son côté, M. Marcel Latouche explique que, l'année dernière, le tarif de cette traverse n'avait pas été augmenté depuis 1977. Et, afin d'éviter de telles augmentations à l'avenir, la Société des traversiers du Québec avait plutôt décidé de réajuster ses tarifs à chaque année et d'aligner cette augmentation sur la hausse générale du coût de la vie. C'est pourquoi, cette année, cette hausse a été fixée à 8 pour 100.

Malgré ces augmentations tarifaires, fort désagréables pour les usagers, l'exploitation de la traverse entre Matane et Baie-Comeau et Godbout demeure déficitaire. Pour l'année financière qui s'achève, c'est un manque d'environ \$3 millions qui a été enregistré. Quant à la traverse de Tadoussac, qui est entièrement gratuite, elle coûte environ \$5 millions par année, soit un grand total de \$8 millions par année pour relier la Côte-Nord au reste du réseau routier de la province.

Avec l'abandon du Sieur D'A-mours, qui a été mis en vente ou en location et dont les appels d'offres à ce propos seront ouverts vers la mi-avril, la Société des traversiers n'exploite plus que le seul Camille-Marcoux entre les deux rives. A Tadoussac, la société d'Etat maintient deux navires en exploitation, le Jodelschènes et le Armand-Imbeault.

Des autres informations confiées au SOLEIL par M. Marcel Latouche, il appert que la Société des traversiers a enregistré une hausse substantielle du trafic à Matane et à Tadoussac jusqu'en 1982. Depuis lors, la récession économique aidant, il y a baisse du trafic.

A Tadoussac, et pour le mois de février 1982, le trafic s'établissait à 26,726 passagers, 9,623 automobiles, 1,092 camions et 2,482 semi-re-

morques. En février 1983, il baissait à 24,232 passagers, 9,541 automobiles, 833 camions et 1,829 semi-remorques.

A Matane et en direction de la

Côte-Nord, les chiffres de février 1982 totalisaient 9,795 passagers, 2,872 automobiles et 884 camions. En février 1983, ils chutaient à 8,302 passagers, 1,985 automobiles et

1,087 camions. L'augmentation du nombre de camions, d'expliquer M. Marcel Latouche, était due au fait d'un contrat de livraison de co-

peaux de la part de producteurs de la rive sud à la Compagnie de papier QNS à Baie-Comeau. Aujourd'hui, ce contrat est terminé et le nombre de camions qui traversent le fleuve a sensiblement diminué.

Port de plaisance à Lévis: un deuxième projet est né

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Un autre projet de port de plaisance est né sur la rive sud de Québec, où une association sans but lucratif s'est vue, l'automne dernier, octroyer une subvention de \$1,1 million pour l'aménagement du Parc nautique Lévy. Le nouveau projet se situe à environ 1,000 pieds à l'est de l'emplacement du Parc nautique Lévy.

La firme B. et B. Entreprise maritime Inc., formée de quatre actionnaires demeurant dans la région, inclut dans son projet l'implantation d'un chantier de construction de bateaux de plaisance, une section qui pourrait voir le jour dès l'été qui vient.

Ce nouveau projet est évalué à \$370,000 et ses auteurs ne croient pas avoir de difficulté de marché, puisque leur port de plaisance de 50 places sera facilement accessible aux groupes, comme le Club de voile Rive-Sud, et que seront greffés divers services, notamment pour la préparation de bateaux et le service après-vente.

MM. Réjean et Réal Boucher, de Saint-Jean-Chrysostome, ont dévoilé leurs intentions, pour la première fois publiquement, lundi soir de cette semaine, devant une trentaine de citoyens du secteur Saint-Laurent, réunis dans la salle du presbytère de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, juste à côté de l'emplacement qu'ils viennent de louer du Canadien National et qui est situé précisément en face du garage d'autobus de la Corporation in-

termunicipale de transport de la rive sud.

MM. Boucher, qui sont propriétaires avec Milles Danielle Pichette et Paule Sasseville, attendent, pour l'instant, un amendement au zonage de la ville de Lévis. Ils ont fait des démarches et ils croient que le zonage sera bientôt modifié et que le terrain qu'ils ont loué en bordure du fleuve, sera exclu de la zone résidentielle et classé industriel et commercial. Avant de commencer les travaux, ils ont également besoin d'un permis du ministère de l'Environnement; là aussi, ils ne prévoient pas avoir de problèmes.

Subvention ou pas

MM. Réjean et Réal Boucher ont aussi révélé avoir demandé une subvention au ministère fédéral de l'Industrie et de l'Expansion régionale.

Mais, ils n'attendent pas la réponse pour commencer les travaux. "Subvention ou pas, dès que le zonage sera modifié et que nous aurons le permis de l'Environnement, nous allons commencer à construire une partie de l'atelier, car nous avons un contrat à exécuter à l'automne pour la construction d'un voilier.



M. Réjean Boucher montrant une maquette du nouveau projet de port de plaisance à Lévis.

Pour Pâques... Vous pensez à un brunch-maison? Pensez à nos marques-maison!

Pour servir avec les entrées de viandes froides comme les pâtés, les cretons et la tête fromagée, choisissez un **Feu Follet** (*3,80 \$) ou un **Corbières**, V.D.Q.S. (*4,70 \$).

Pour servir avec les entrées de poisson ou de fruits de mer, choisissez un **Perce-Neige** (*3,80 \$) ou **Le Girondin**, Bordeaux, A.C. (blanc) (*4,70 \$).

Pour servir avec un plat principal à base de veau, de poulet ou d'agneau, choisissez un **Cuvée des Patriotes** (blanc) (*4,40 \$), un **Valpolicella**, D.O.C. (*4,40 \$), un **Le Sieur de Bergerac**, Bergerac, A.C. (*5,20 \$), un **Bordeaux**, A.C. (rouge) (*5,95 \$) ou un **Nuit de la St-Jean**, Beaujolais, A.C. (*7,35 \$).

Pour servir avec le jambon, choisissez un **Cuvée des Patriotes** (rouge) (*4,40 \$) ou un **Cuvée Frédéric** (vin blanc demi-sec) (*5,95 \$).

Pour servir avec les fromages à pâte molle comme le camembert et le brie, choisissez **L'Escale** (*4,40 \$), ou un **Côtes du Rhône**, A.C. (*5,50 \$).

Pour servir avec les fromages à pâte sèche comme l'oka et le cheddar, choisissez un **Chianti**, D.O.C. (*4,65 \$) ou un **Nuit de la St-Jean**, Beaujolais, A.C. (*7,35 \$).

*Les prix indiqués s'appliquent aux bouteilles de 750 ml.

Ces vins sont disponibles dans la plupart des marchés d'alimentation et dans les succursales de la S.A.Q.



Société des alcools du Québec
La cave à vin des Québécois

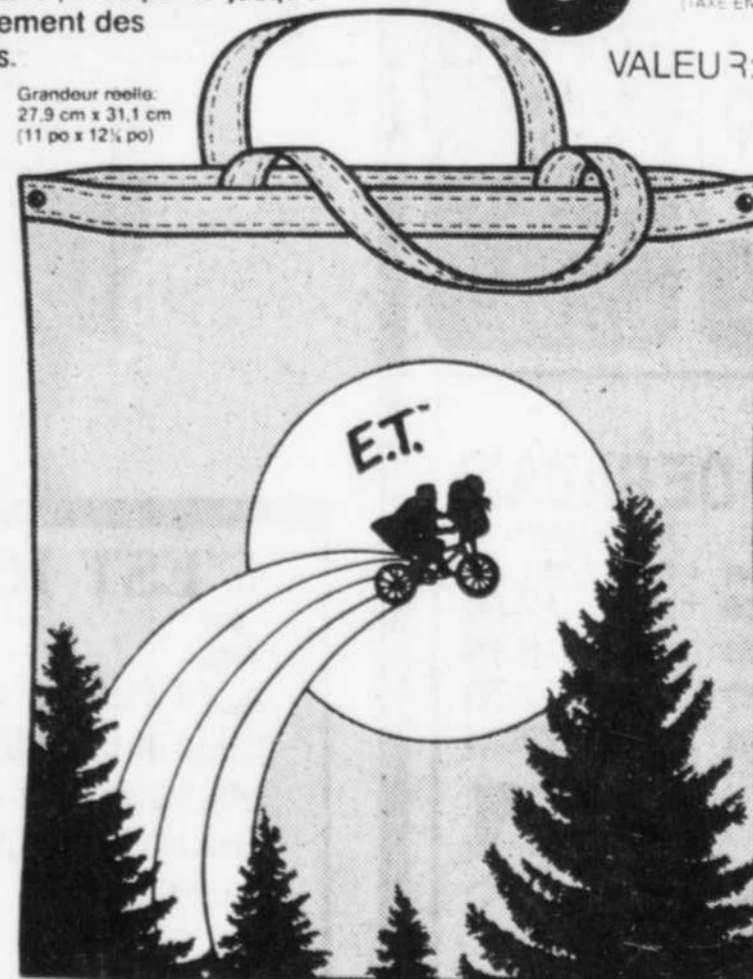
PARTEZ AVEC VOTRE SAC E.T.™

et une boîte de
20 mini-beignets
Munchkins™



349\$
(TAXE EN SUS)

VALEUR: 6,39\$



Grandeur réelle:
27,9 cm x 31,1 cm
(11 po x 12 1/2 po)

108, BOUL.
KENNEDY
Lévis

3238,
1re AVENUE
Québec

**DUNKIN'
DONUTS**
Ca vaut le détour.

Opposition au morcellement de Catarraqui

par Raymond GAGNE

Un regroupement d'une dizaine d'organismes locaux, régionaux et nationaux "s'oppose formellement" au morcellement du domaine Catarraqui, de Sillery, "avant que sa vocation d'ensemble n'ait été discutée publiquement".

Le groupe comprend outre la Ligue des propriétaires de Sillery et la Société de conservation de Sillery, la Société linnéenne du Québec, la Société historique du Québec, le Conseil des sites et monuments du Québec, la Société des amis du jardin Van Den Hende, la Société pour l'aménagement et l'utilisation rationnelle des espaces verts (Saurev Inc), la Société nationale des Québécois, le Front commun des espaces verts du Québec et le Club des ornithologues du Québec.

Ce regroupement spécifiquement réalisé pour s'opposer au morcellement de Catarraqui réclame de la commission des biens culturels du ministère des Affaires culturelles qu'elle tienne dans les plus brefs délais des audiences publiques relativement à la Vocation du domaine Catarraqui.

La prise de position du regroupement est conséquente à la décision du ministère des Affaires culturelles de céder, par bail emphytéotique et pour une durée de 66 ans, une partie des terrains du domaine Catarraqui à la fondation de la maison Michel-Sarrazin.

Quoique la cession ne soit pas encore légalement réalisée, l'intention du ministre des

Affaires culturelles, M. Clément Richard, de permettre la construction de la maison Michel-Sarrazin sur une partie du terrain actuel de Catarraqui a été confirmée à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. La Commission des biens culturels a elle aussi donné un accord de principe à la cession du terrain et à la réalisation du projet dédié aux cancéreux en phase terminale.

Le regroupement n'en a pas contre ce projet particulier et ne s'oppose d'aucune façon à sa réalisation.

Les dix organismes participants prétendent toutefois que le domaine Catarraqui est "un bien collectif unique, une richesse architecturale, végétale et patrimoniale, une entité harmonieuse qui doivent être protégés et réservés à des fins socio-culturelles régionales en mettant en valeur sa vocation originale antérieure."

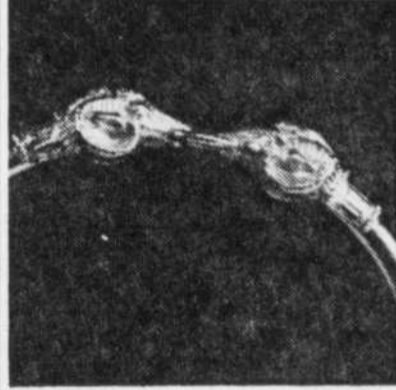
Le regroupement se demande d'ailleurs "pourquoi et selon quels critères le ministère des Affaires culturelles autorise-t-il un projet qui morcèle le domaine historique de Catarraqui?"

Le domaine, situé entre le chemin Saint-Louis et la falaise, à Sillery, existe depuis 1831. Edward VII, prince de Galles, y a séjourné. Il servit de résidence à l'ancien gouverneur, sir Edmund Head. Il fut longtemps la propriété du peintre Percyval Tudor-Hart. Il a été classé comme "bien historique" en 1964 et le gouvernement du Québec s'en est porté acquéreur le 10 février 1976.

Arthur Aron pirate les prix



Un (11) bracelet Charles Garnier, Paris, or massif 18kts. 1 915 \$
prix pirate 1 000 \$



Des bracelets à prix incroyable...

or, argent, ivoire, ivoire antique, perles pierres précieuses ou semi-précieuses... toute la collection ARON est réduite jusqu'à 70%

Arthur Aron

chez «Les bijoutiers de Québec Inc.»
Mail Centre-ville (face au Holiday Inn) 525-8577
Galeries de la Capitale (niveau 1 face à La Baie) 627-5858

Projet de barrage sur la St-Charles: le fédéral sera appelé à participer

par Marcel COLLARD



Le ministre canadien de l'Environnement, M. John Roberts, sera saisi au cours des prochaines heures d'une requête de participation financière de \$375,000 au projet de construction d'un barrage sur la rivière Saint-Charles et d'une estacade sur la rivière du Berger afin de prévenir les inondations.

Le comité des priorités du gouvernement du Québec a fait l'annonce de crédits de \$750,000 à cette fin, et au bureau du ministre fédéral responsable de la région de Québec, M. Pierre Bussière, on semble très confiant d'une réponse favorable.

L'adjoint du ministre, M. Georges Chouinard, a fait part au SOLEIL que M.

Bussière échangeait une correspondance soutenue avec le ministre Roberts depuis le mois de décembre. Hier, il lui référait, par exemple, une requête de quelque 25 riverains demeurant dans les rues Archambeault, Dubuc et Bégin et réclamant une intervention du ministère de l'Environnement à la suite des inondations et des menaces d'inondations

des trois dernières années. M. Chouinard a laissé entendre que le ministre Roberts avait dû confier à des ingénieurs la mission de réviser le dossier avant l'approbation de crédits.

POISSONNERIE QUEBEC INC.	
 SAUMON FUME tranché Sachet 85 g 2 75\$ l'unité	 CUISSES DE GRENOUILLES Catégorie no 2 8 80\$ kg 3 99\$ lb
LANGOUSTINES (Scampis) 21 78\$ kg 9 90\$ lb	PETONCLES frais ou congelés 17 28\$ kg 7 90\$ lb

PRIX DE GROS DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT
158, rue de l'Espinay, Québec, tél.: 529-2561
ASSORTIMENT COMPLET DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER
(Face au parc Cartier-Brébeuf)

JOYEUSES PÂQUES

Le dimanche 3 avril



ARCHER FLEURISTE

PLACE STE-FOY QUEBEC
653-8533 653-7284 627-3458



«Pour Pâques on trouve de tout à Place Laurier et en plus...

Y'a plein de choses à voir, les petits canards, la cabane à sucre, des spectacles et j'ai même pu me faire faire un maquillage de toutes les couleurs.
En plus, j'ai eu un beau ballon, mon frère aussi. Y'avait aussi des défilés de mode, maman a bien aimé ça. Papa, lui, dit que nous allons revenir en fin de semaine pour le record mondial du Nage-O-Thon.
Des boutiques, j'en n'ai jamais vu autant avec plein de choses, on en a acheté un peu, et même si on en avait plein les bras, on n'a pas eu loin à faire jusqu'à l'auto.
En plus, j'ai rencontré des tas d'amis, c'est normal... A Place Laurier tout l'monde est là!



tout l'monde est là
parce qu'on le préfère

5,200 places de stationnement



Listes des enseignants en grève

Poursuites possibles contre 17 commissions

par Ghislaine RHEAULT

Dix-sept commissions scolaires du Québec ont refusé jusqu'ici de faire parvenir aux ministères de l'Éducation et de la Justice les listes des enseignants qui ne se sont pas présentés au travail les 17 et 18 février et qui sont passibles de poursuites en vertu de la loi 111.

Le ministère de la Justice examine la possibilité de réclamer une intervention des tribunaux pour

forcer les commissions scolaires qui s'y refusent à dénoncer les enseignants en se présentant en cour avec les listes en question.

Les commissions scolaires sont les suivantes: la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la Commission scolaire protestante du grand Montréal, les commissions de Verdun, les Bois-Francis, Matagami, Rimouski Blainville, Joutel, La Neigette, Prince-

Daveluy, Gaspésie, Laurentian, Lakeshore, la régionale protestante South Shore et les commissions protestantes Western Quebec, Baie-Comeau et Eastern Quebec.

159 plaintes

Jusqu'à maintenant, 159 plaintes ont été déposées contre les syndicats et les leaders syndicaux en vertu de la loi 111, a précisé au SOLEIL l'attaché de presse du ministre de la Justice, M. Normand Saint-Hilaire.

Les enseignants commenceront à recevoir des sommations en vertu de la loi 111 (pour les débrayages des 17 et 18 février) lorsqu'on aura liquidé les plaintes en vertu du code du travail, a dit l'attaché de presse. Hier, près de 30,000 plaintes avaient été inscrites en vertu du code du travail, contre les professionnels du gouvernement et les enseignants qui ont débrayé de la fin de janvier jusqu'au 16 février.

Même si les jugements Dutil et Girouard ont établi que les lois 70 et 105 étaient inconstitutionnelles, le procureur général n'a pas interrompu l'envoi des sommations aux contrevenants à la loi 105. Ces jugements ont été portés en appel et les lois sont "présümées valides", dit l'attaché de presse.

On ignore encore au bureau du ministre Bédard le nombre de poursuites qui seront intentées à titre individuel contre des enseignants à partir des listes reçues. Les opérations mécanographiques relatives à la loi 111 ne sont pas commencées.



Le premier ministre de la Grèce, M. Andreas Papandreu, a été reçu par son homologue québécois M. René Lévesque.

Papandreu souhaite des liens accrus avec le Québec

(D'après PC) — Le premier ministre de Grèce, M. Andreas Papandreu, a exprimé hier le voeu que le Québec et son pays accroissent leurs efforts de coopération.

"Les entretiens que nous avons eus aujourd'hui me rendent très optimiste en vue du renforcement et de l'élargissement de nos relations sur les plans politique, économique et culturel", a déclaré le premier ministre grec à l'issue d'un déjeuner officiel offert par le gouvernement du Québec.

Soulignant que sa visite au Québec n'était qu'un premier pas, M. Papandreu s'est dit convaincu que les visites et les contacts se multiplieront entre la Grèce et le Québec.

Au cours de son allocution, il a également souhaité recevoir la visite dans son pays du premier ministre René Lévesque et d'une délégation québécoise.

M. Papandreu, qui est accompagné de son épouse et de quelques membres de son cabinet, est arrivé à Québec hier midi venant de Montréal. Il a été accueilli à sa descente d'avion par le premier ministre René Lévesque.

Pendant son séjour de quelques heures à Québec, il a eu des entretiens avec M. Lévesque et le ministre des Affaires intergouvernementales et vice-premier ministre, M. Jacques-Yvan

Morin. Après le déjeuner officiel, il a été reçu à l'Assemblée nationale où il a prononcé une brève allocution. Il signa le livre d'or et le président, M. Richard Guay, lui a ensuite remis la médaille de l'Assemblée nationale.

Il a aussi rencontré une délégation de la communauté grecque de Québec qui compte environ mille membres, avant de s'envoler pour Toronto en fin d'après-midi.

Dans la soirée, il a été l'hôte du premier ministre du Canada à un dîner de 1.200 personnes, y compris des Canadiens d'origine grecque de tout le pays.

Action en nullité des lois 70, 105 et 111 présentée à la cour

MONTREAL (PC) — La CSN et la CEQ doivent présenter ce matin au palais de justice de Montréal une action directe en nullité des lois 70, 105 et 111.

Les centrales syndicales doivent demander par la même occasion l'émission d'une injonction provisoire obligeant le ministère de l'Éducation et l'ensemble des cégeps à maintenir les conditions de travail qui prévalaient avant l'adoption de ces trois lois.

Par ailleurs, les enseignants de cégep de Rimouski et ceux de l'Institut maritime ont fait parvenir une mise en demeure à l'administration du collège, lui enjoignant d'ap-

pliquer l'ancienne convention collective qui liait les deux parties.

Les syndicats basent leur requête sur la récente décision du juge Dutil, de la cour des sessions, déclarant inconstitutionnelles les lois 70 et 105.

Comité des malades

De son côté, le président du Comité provincial des malades, M. Claude Brunet, présentera, ce matin, devant la cour supérieure une requête en outrage au tribunal contre le Syndicat national des employés de Saint-Charles-Borromée (FAS-CSN) et ses dirigeants pour ne pas avoir obtempéré à un injonction.

sélectronic

VIDEO ACTION

Panasonic

• Contrôle à distance amovible
modèle ultra moderne, fini métal, écran de 14", syntonisateur électronique digital au quartz, télécommande infrarouge 17 touches.

\$ 598

Télécouleur 20" \$
système «couleur pilote», lampe écran Quintrix 11 indicateurs de canaux lumineux, ajustement automatique à la lumière ambiante, coffret fini noyer.

548

• Contrôle à distance
Sélecteur 105 canaux
Écran 20"
syntonisateur au quartz, affichage numérique à diodes, coffre fini noyer.

\$ 798

Magnéscope vidéo
8 heures d'enregistrement, sélecteur de vitesse, télécommande de pause/arrêt sur image, commandes ultrasouples, arrêt automatique.

\$ 698

Ensemble magnéscope portatif
pré-réglage sur 14 jours, minuterie de 24 heures, télécommande infrarouge 16 fonctions, cassette vierge et jeux d'accessoires, inclus.

GRATUIT

CINÉ VIDEO CLUB

PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT

Entente Québec-USA sur la coordination de la sécurité sociale

par J.-Jacques SAMSON

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, et le consul général des États-Unis à Québec, M. George W. Jaeger, doivent signer aujourd'hui un protocole d'entente pour coordonner les deux systèmes de sécurité sociale.

Cet arrangement administratif permettra d'ajouter la Régie des rentes du Québec aux programmes visés par l'accord États-Unis-Canada signé en mars 1981 lors de la visite du président Reagan à Ottawa.

Un paragraphe de cet accord officiel permettait des arrangements avec les gouvernements des provinces.

Un des objectifs de l'entente est d'éliminer le double assujettissement et une double imposition pour les travailleurs américains oeuvrant pour des employeurs américains en sol québécois et pour des travailleurs québécois (le communiqué émis par le consulat américain dit "Canadiens du Québec") travaillant aux États-Unis.

L'entente permettra aussi à des travailleurs dont la carrière avait été partagée entre les États-Unis et le Québec et qui ne se qualifiaient pas, pour cette raison, pour des prestations de sécurité sociale et de sécurité de la vieillesse, d'être admissibles dès que ces modifications à l'accord général de 1981 auront été officiellement acceptées par le Congrès américain.

Les résultats du sondage n'étonnent pas Lévesque

par Michel DAVID

Le premier ministre Lévesque n'a pas été étonné des résultats du sondage CROP rendu public lundi, qui indique qu'à la mi-mars, le Parti québécois n'aurait récolté que 19 pour 100 des voix, alors que les libéraux en auraient recueilli 41 pour 100.

"Ça correspond à peu près à nos propres sondages, a expliqué M. Lévesque hier soir, à l'issue du caucus des députés du PQ. Ils nous donnent entre 28 et 30 pour 100 et environ le double aux libéraux. Si

on tient compte des indécis, ça correspond au sondage CROP."

Le premier ministre reconnaît que tout cela n'est pas très encourageant pour son parti, mais il estime que la situation est actuellement la même pour tous les gouvernements.

Quand on lui demande ce que son gouvernement pourrait faire pour remonter la pente, M. Lévesque répond: "Si vous avez des conseils, vous nous les donnerez. En attendant on va faire notre possible".

L'édifice du Club de réforme sera vendu

par Réjean LACOMBE

A la lumière des difficultés financières que connaît présentement le Club de réforme de Québec, les dirigeants du conseil d'administration ont décidé, lundi soir, de procéder à la vente de l'édifice situé rue Briand.

Entre-temps, les membres de ce conseil ont décidé de mettre sur pied un comité spécial qui sera chargé de trouver un nouveau local pour loger le club. On s'attend à ce

que le club soit logé dans un nouvel édifice dans une quinzaine de jours.

Sans pour autant divulguer le montant total des dettes du club, le président du conseil d'administration, M. Jean-Pierre Gignac, a indiqué qu'elles étaient de beaucoup inférieures au coût de l'édifice que l'on évalue à \$250,000.

Depuis son existence en 1917, le Club de réforme aura donc déménagé à quatre reprises. De 1942 à 1955, le club était situé rue d'Auteuil.

Transfert de l'entretien du réseau routier: une seule MRC a été pressentie

par Marcel COLLARD

Selon le sous-ministre des Transports, M. Pierre Michaud, seule la municipalité régionale de comté de la Matapédia a été pressentie jusqu'ici pour faire l'expérience d'ici trois ou quatre ans, du transfert d'une partie de l'entretien du réseau routier provincial.

Interrogé par LE SOLEIL sur les déclarations du maire Maurice Richard, de Bécancourt, voulant que le gouvernement songe à décentraliser l'administration du service de la voirie provinciale, M. Michaud a précisé qu'on voulait tenter l'expérience avec la voirie dite tertiaire, soit des rangs ou des routes non numérotés. Il ne s'agit point de routes régionales ou pro-

vinciales désignées par des numéros.

La MRC de la Matapédia a accepté de vivre l'expérience après qu'on aura pu s'entendre sur la vocation de la partie du réseau routier concernée, l'analyse des implications et l'impact administratif d'un tel projet.

Cette MRC, l'une des quatre retenues par le secrétariat à l'aménagement, a été choisie en raison de son dynamisme et de sa structure administrative.

M. Michaud n'a pas voulu dire comment les MRC concernées pourraient financer le transfert de la voirie tertiaire, se contentant de dire qu'il s'agissait plutôt d'une question politique.



D'après LE SOLEIL et PC

Tandis que l'opposition continuait à lancer ses accusations de "patronage familial" à l'endroit de M. Rodrigue Biron, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a quand même réussi à marquer un point en exhibant une lettre lui demandant de renverser une décision de la SDI en faveur d'une entreprise de la Beauce. Cette lettre n'était pas signée Paul Biron, mais Hermann Mathieu, député libéral de Beauce-Sud.

Employés à pourboire

Le leader du gouvernement, M. Jean-François Bertrand, a indiqué hier que le ministre du Revenu, M. Alain Marcoux saisirait bientôt le Conseil des ministres d'un mémoire sur la situation des employés à pourboire. Dans la foulée de la commission parlementaire tenue l'automne dernier, un projet de loi devrait être présenté à l'Assemblée nationale d'ici la fin de juin et adopté avant Noël.

Trois candidats du PNHQ

Le Parti nationaliste humanitariste du Québec (PNHQ) présentera trois candidats lors des trois prochaines élections partielles. Ainsi, dans la circonscription électorale de Saguenay, M. René Potvin, défendra les couleurs de cette nouvelle formation politique tandis que M. Jean-Pierre Bernard en fera autant dans la circonscription de Saint-Jacques. On sait déjà que le chef du PNHQ, M. René-Lucien Lapointe, présentera sa candidature dans la circonscription de Charlesbourg.

Un candidat libéral dans Saint-Jacques

Le chef par intérim du Parti libéral, M. Gérard-D. Lévesque, a fait savoir, lundi soir, aux dirigeants de l'association libérale de Saint-Jacques que c'est Me Serge Champagne qui sera le candidat libéral en vue de la prochaine élection partielle qui aura lieu dans cette circonscription électorale de Montréal. La semaine dernière LE SOLEIL indiquait qu'il était possible que le PLQ ne tienne pas de congrès à l'investiture. Se prévalant du règlement du parti qui stipule que le parti peut désigner un candidat dans une circonscription électorale si l'association libérale en question ne possède pas, comme membres en règle, 3 pour 100 des votants dans

SDI: un libéral veut une faveur

cette circonscription. Dans Saint-Jacques, l'association libérale devait normalement posséder 1,100 membres, ce qui n'est pas le cas.

Six candidats étaient en lice. Cette décision de M. Lévesque n'a guère plu à quelques candidats dont MM. Jacques Desrosiers, Aimé Charron et Frank Shoofey. L'un d'entre eux, M. Aimé Charron, ancien conseiller municipal, a décidé de se porter candidat indépendant dans Saint-Jacques.



Le ministre Jean Garon a déclaré que le gouvernement n'interviendrait pas pour rouvrir les usines des Pêcheurs unis.

Garon et le maraudage

Le ministre Jean Garon reconnaît que la fermeture des usines des Pêcheurs unis donne lieu à une campagne de maraudage auprès des pêcheurs, mais il a soutenu hier qu'il n'appartenait pas au gouvernement de dire aux pêcheurs où ils devaient livrer leur poisson. M. Garon a également déclaré que le gouvernement n'interviendrait pas en catastrophe pour rouvrir, ne serait-ce que temporairement les usines des PUQ, mais qu'il était prêt à alder les pêcheurs qui voudraient former des associations coopératives locales. Le ministre a reçu lundi son fameux rapport sur la restructuration des pêches maritimes et rencontrera dès cette semaine des représentants de quatre associations de pêcheurs désireux de former autant de coopératives à Rivière-au-Tonnerre, Rivière-au-Renard, Newport et aux îles de la Madeleine.

Internationale socialiste

Le Parti québécois n'a pas abandonné son intention de devenir membre de l'Internationale socialiste, même s'il se réjouirait d'un statut d'observateur.

C'est ce qu'a rappelé hier, un porte-parole du ministre Jacques-Yvan Morin, après qu'on lui eut fait dire que "le PQ se contenterait d'un statut d'observateur".

Un statut d'observateur constituerait un premier pas, a noté le représentant du ministre.

La demande d'adhésion du PQ doit être discutée le mois prochain à Faro, au Portugal, à l'occasion du congrès de l'Internationale socialiste.

Le Nouveau parti démocratique, au Canada, s'est toujours opposé à l'adhésion du PQ, soulignant qu'un seul parti politique par pays devait être membre.

Corps de police abolis

Les villes de Amqui et de New-Richmond ont reçu du gouvernement du Québec la permission d'abolir leur corps de police municipal, et plusieurs autres se sont vu accorder des délais pour en créer un, a annoncé le ministre de la Justice du Québec dans un communiqué diffusé hier.

Sept-Îles et Port-Cartier, par ailleurs, ont reçu la permission de réduire leurs effectifs respectifs de 59 à 52 et de 19 à 15 policiers. Valcourt et Gagnon ont reçu des permissions similaires. Coaticook s'est vu refuser cette permission.

Beauceville, qui a reçu la permission d'abolir son service de police, ne pourra procéder à aucun licenciement avant la décision du comité de reclassement.

Certaines villes bénéficieront de délais prolongés avant de créer leur nouveau service de police, en vertu de la loi qui veut que toute municipalité de 5,000 habitants ou plus est tenue de maintenir un service de police.

C'est le cas des villes qui viennent de franchir le cap des 5,000 âmes ou qui n'ont pas encore de corps policier.

Ainsi, Saint-Augustin-de-Desmaures et Saint-Charles-Borromée ont obtenu une dispense jusqu'au 30 juin. Contrecoeur et Saint-Émile se sont vu accorder jusqu'au 31 décembre, mais Saint-Louis de Terrebonne devra se conformer à la loi d'ici le 30 avril.

"SOUVENT IMITE, JAMAIS EGALE!"

Camille TETU

DE PLACE LAURIER

Aussi, succursale à l'intérieur du magasin

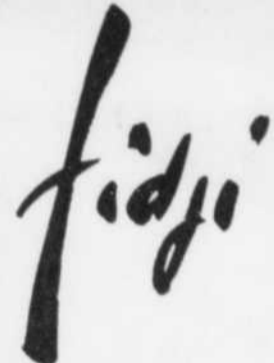


au 800, de la Canardière où l'on vous garantit ou presque les meilleurs prix

653-4081 Place Laurier
522-2764 Limoilou



PROMOTION



À l'achat de 13,50\$ ou plus de produits Fidji, vous obtenez un cadeau d'une valeur approximative de 18\$. Comportant:
Trousse de velours
Bain de Mousse 60 ml.
Lait de Beauté 60 ml.

FIDJI POUR LE BAIN, Adoucit et parfume délicatement la peau.

PARFUMS GUY LAROCHE PARIS

PROMOTION

Cabochar



À l'achat de 15\$ ou plus des produits Cabochar, vous recevrez **GRATUITEMENT** une eau de toilette (30 ml) d'une valeur d'environ 10\$ ou un savon (75 g) d'une valeur d'environ 7,50\$.

PROMOTION TABAC



À l'achat de 12\$ ou plus d'un produit Tabac, vous recevrez **GRATUITEMENT** un format de 30 ml d'eau de toilette de même marque, une valeur d'environ 10\$.

PROMOTION

BAL A VERSAILLES



À l'achat de 20\$ ou plus d'un produit Bal à Versailles, vous pouvez acheter un savon de même marque d'une valeur de 15\$ pour seulement 10\$. Place Laurier seulement.

PROMOTION

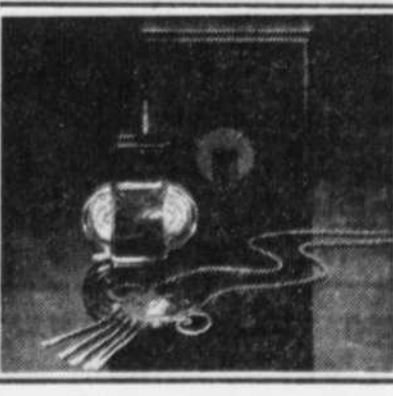
AZZARO POUR HOMME



À l'achat d'un produit Azzaro pour homme, vous pouvez acheter pour 7,50\$ un format 30 ml du même produit. À l'achat d'un produit Azzaro pour femme, vous recevrez gratuitement un savon de même marque (format 25 g). (Azzaro pour femme à Place Laurier seulement).

PROMOTION

J. CASANOVA



LOTION APRES RASAGE - 50 ml
EAU DE TOILETTE pour homme - 50 ml. Place Laurier seulement.
Pour vous mesdames,
EAU DE TOILETTE - 50 ml
Ces produits vous sont offerts à des prix plus que raisonnables, vu le prestige qui les accompagne. Place Laurier seulement.

PROMOTION

COTY



À l'achat de deux produits cosmétiques Coty, vous recevrez gratuitement un vaporisateur cologne Wild Musk d'une valeur de 6,50\$.

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 AVRIL OU JUSQU'A EPUISEMENT DES STOCKS

AU POTAGER

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

C'EST L'ÉTÉ TOUTE L'ANNÉE!

<p>FRAISES fraîches de Californie</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.98</p> <p>la chop.</p>	<p>MELON D'EAU DU MEXIQUE</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.62</p> <p>le kg</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.28</p> <p>la lb</p>
<p>RAISINS DU CHILI</p> <p>Verts Thompson</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2 60\$</p> <p>kg</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1 18\$</p> <p>lb</p>	<p>ASPERGES DE CALIFORNIE</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">3 51\$</p> <p>kg</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1 58\$</p> <p>lb</p>
<p>CRESSON DE FLORIDE</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.58</p> <p>le paquet</p>	

Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins, du 30 mars au 5 avril inclusivement.

<p>HALLES DE STE-FOY 2500, Quatre-Bourgeois coin Du Vallon 659-6666</p>	<p>ANCIENNE-LORETTE 4216, boul. Hamel ouest 871-1717</p>	<p>NEUVILLE 356, route 138 876-2066</p>
---	--	---

Code du travail

Vive opposition du patronat aux amendements proposés

MONTREAL (PC) — Dans leur forme actuelle, les amendements au code du travail annoncés lors du discours inaugural de la semaine dernière constituent un recul inacceptable pour le patronat, a affirmé hier le Conseil du patronat du Québec.

"Le discours inaugural a souligné que le plus grand réalisme présiderait aux amendements annoncés au code du travail. Si tel devait être le cas, ceux-ci devraient être complètement réécrits avant leur étude en commission par-

lementaire", a affirmé le vice-président du CPQ, M. Ghislain Dufour.

Celui-ci commentait le récent mémoire du conseil au ministre du Travail sur les amendements proposés au code du travail.

"Alors que ce devait être surtout des amendements techniques visant à corriger certaines lacunes actuelles, ils se présentent comme une série de contraintes visant à restreindre davantage encore les activités de l'entreprise, particulièrement en ce qui concerne la

sous-traitance, les dispositions anti-briseurs de grève et l'arbitrage de la première convention collective", a noté M. Dufour.

"Le patronat n'acceptera tout simplement pas qu'on lui fasse la vie encore plus difficile", a-t-il affirmé.

Dans son mémoire d'une quarantaine de pages, le Conseil du patronat s'est d'abord opposé à une série de dispositions qui rendraient "très difficile la sous-traitance au Québec, en l'assujettissant presque automatiquement au régime syndical".



Après avoir répondu aux questions des étudiants du George Brown College, de Toronto, hier, le premier ministre Trudeau a accepté ce chapeau de fourrure en cadeau. Le chapeau est l'oeuvre de quelques étudiants en art vestimentaire de l'institution.

Un conservateur est sauvé du baiser fatal de Trudeau

TORONTO (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a été interrogé hier par des étudiants du George Brown College, environ 300 en tout, sur de nombreux sujets.

A l'un qui se plaignait d'avoir été congédié au milieu de son apprentissage et demandait une loi à ce sujet, M. Trudeau a répondu que c'était impossible. "Vous n'aimeriez pas ça. L'Etat vous dirait de travailler à tel ou tel endroit pendant dix ans et si vous ne le voulez pas il vous enverrait dans quelque ville effroyable — comme Vancouver".

L'étudiant le plus applaudi venait d'inviter le premier ministre à oublier le système métrique tant que les Etats-Unis ne l'auraient pas adopté. M. Trudeau a répondu que les Etats-Unis s'y adaptaient lentement et que plus le Canada attendrait, plus cher il lui en coûterait.

M. Trudeau a refusé de dire quel était son candidat favori à la direction du Parti progressiste-conservateur parce que ce serait lui donner le baiser de la mort, dit-il.

Le premier ministre, qui était à Toronto pour assister à un dîner en l'honneur du premier ministre de Grèce, M. Andreas Papandreu, a passé la matinée à visiter au centre-ville le Collège des arts appliqués et de la technologie et plusieurs autres établissements, et il a été particulièrement acclamé par des mannequins.

Ensuite il a déjeuné avec une centaine d'éditeurs de journaux publiés en diverses langues étrangères. Le ministre du "multiculturalisme" M. James Fleming, était l'hôte de ce déjeuner auquel, à la grande surprise des reporters qui suivent M. Trudeau, la presse n'était pas admise.

\$850

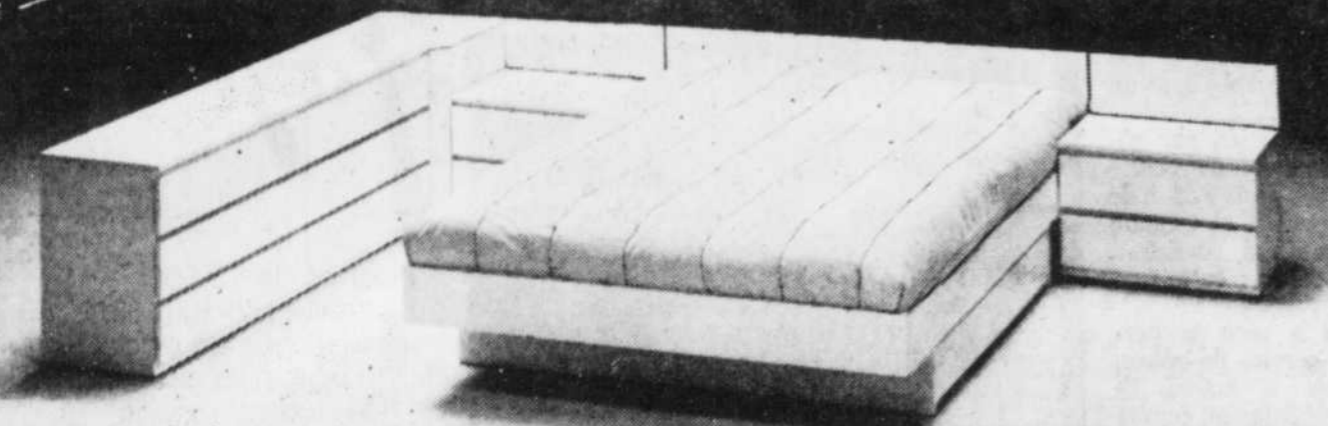
Fabriqué de mélamine de couleur blanche, beige, champagne ou grise et entièrement assemblé en usine, cet ensemble pour chambre à coucher vous est livré et installé sans frais (pour la région de Québec).

Prix régulier: \$1,195
L'ensemble tel qu'illustré: **\$850**

Matelas en sus: \$235
Tirols sous le lit en sus: \$52 chacun

Réservez dès maintenant, cette offre se termine le 30 avril 1983

Délai de fabrication: de 3 à 6 semaines



Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi, de 8h à 17h30
Jeudi et vendredi, de 8h à 21h
Samedi, de 10h à 17h.

SOLO

Intersection boul. Hamel
et boul. Henri IV

871-4842



Partagez la joie du printemps

Le Bouquet Gloire du Printemps™ de FTD. Une gerbe de fleurs printanières dans un vase qui rappelle la beauté des oeufs de Pâques peints à la main.

Confiez l'expression de vos pensées à  le messenger loyal™

©1983 Florists Transworld Delivery Association. ®Marque déposée de Florists Transworld Delivery Association.

A LA BOUTIQUE FLORENT LA HAYE 8380, boul. Henri-Bourassa Charlebois Tél.: 623-9855	NATHALIE FLEURISTE INC 1401, 91e Avenue Charny Tél.: 832-0837	LES FLEURISTES RENEE INC. Courcellette Tél.: 844-2062	SALON BOURASSA FLEURISTE ENR. 31 av. Bégin Lévis Tél.: 837-1879	Salon Fleuri 135, rue St-Joseph est Québec, QC G1K 3E8 Tél.: 524-5218
A LA BOITE A FLEURS ENR. 1800, av. de Vitre Québec Tél.: 522-0000	AU JARDIN DES FLEURS 545, boul. Charest est Québec Tél.: 524-3564	BARDOU FLEURISTE INC. 1664, chemin St-Louis Québec Tél.: 527-2579	L'ELYSEE FLEURISTE ENR. 1335, ch. Ste-Foy Québec, Qué. Tél.: 687-1437	McKENNA H.W. INC. 234, St-Vallier ouest Québec Tél.: 522-2153
McKENNA H.W. INC. 1183, St-Jean Québec Tél.: 692-3831	MME S. LaHAYE LTEE 1027, 3e Avenue Québec Tél.: 524-4613	QUEBEC FLEURISTE INC. 1622, 1re Avenue Québec Tél.: 524-1196	McKENNA H.W. INC. 3440, Quatre-Bourgeois Ste-Foy Tél.: 653-6847	FLORALIES SEPT-ILES INC. 555, boul. Laure Sept-iles Tél.: 962-9693
McNEIL FLEURISTE INC. 48, av. Bégin Lévis Tél.: 837-2404				

FORMIDANSE...c'est FORMIDABLE!



Un joyeux mélange d'exercice et de musique. Facile et amusant, allez-y à votre rythme!

- CENTRE KINO YMCA (Service d'évaluation de la condition physique)
- AQUAFORME (en piscine)
- PRE et POST NATAL (en piscine)
- CONDITIONNEMENT PHYSIQUE A L'EXTERIEUR
- POUR LES AMATEURS DE PLANCHE A VOILE
- SOINS DU DOS

DEBUT DES COURS: 11 AVRIL - INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

YMCA

Au YMCA...
ça vit,
ça bouge!

centre communautaire et familial

835, boul. St-Cyrille ouest

527-2518



VOULEZ-VOUS PERDRE DU POIDS?

contre poids..

UN PROGRAMME DE CONTRÔLE DU POIDS CORPOREL
AVEC OU SANS EXERCICE

EFFICACE
• Une approche individualisée et des résultats garantis

SÉCURITAIRE
• Une supervision par des professionnels qualifiés (aucune injection, pilule, diète austère, potion magique, etc.)

RAPIDE
• Perte de 10-20-30-40 livres en quelques semaines selon votre rythme et le choix de l'une des 3 options.

CHOISISSEZ VOTRE OPTION

- A** - Contre-Poids alimentaire seulement
- B** - Contre-Poids + exercices alimentaire à domicile
- C** - Contre-Poids + exercices alimentaire Entraîné.

Entraîné

VOUS OFFRE:

Contre-Poids un programme complet convenant à votre disponibilité et à deux pas de vous

SPÉCIAL DE LANCEMENT 2 POUR 1 DU PROGRAMME CONTRE-POIDS

Applicable sur les frais d'inscription d'une valeur de \$50.00
Paiement mensuel accepté
Valable jusqu'au 31 mars 83

1^{ère} VISITE SANS FRAIS

Faites contre-poids immédiatement.

Rendez-vous **658-7888**

Centre médico-sportif

Entraîné

Place Belle-Cour
2600, Boul. Laurier
Ste-Foy G1V 2L1

PERDRE DU POIDS AVEC Entraîné

c'est votre santé!

Laurin devrait dévoiler l'entente avec les évêques

par **Damien GAGNON**

Le député d'Argenteuil et critique de l'Opposition en matière d'éducation, M. Claude Ryan, réclame du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, qu'il rende publique l'entente qu'il prétend avoir conclue avec l'épiscopat québécois au sujet de la confessionnalité scolaire.

Réagissant aux modifications annoncées la semaine dernière par le ministre de l'Éducation au projet de réforme scolaire, M. Ryan a souligné que M. Laurin s'est déjà vanté publiquement d'en être venu à un accord avec les évêques sur le sujet mais qu'il n'a jamais pu en établir l'existence.

Contrairement à M. Laurin, le député d'Argenteuil affirme que le débat sur la confessionnalité est à peine amorcé et qu'il soulève des inquiétudes.

Il note que les partisans de la confessionnalité s'inquiètent au sujet des restrictions que pourra éventuellement entraîner pour l'école confessionnelle l'assujettissement de l'école publique à la charte des droits de la personne. Il signale que les partisans de la laïcité de l'école s'inquiètent par contre du caractère exorbitant à leurs yeux des privilèges dont serait appelée à jouir l'école confessionnelle sous le projet de régime de M. Laurin.

Le Parti libéral du Québec entend maintenir le droit de la population québécoise non seulement à un enseignement religieux conforme à ses convictions mais aussi à une école confessionnelle au sens propre du terme dans la mesure où elle en exprimera le désir, a affirmé M. Ryan, qui a également mis en garde le gouvernement contre les écueils juridiques que soulève l'organisation des commissions scolaires sur une base linguistique plutôt que confessionnelle.

Il croit aussi que le ministère de l'Éducation devra préciser bien davantage l'apport et la place propres des enseignants au sein de l'école et que si le gouvernement veut vraiment oeuvrer dans le sens d'une décentralisation devenue impérieuse, il devra le dire clairement dans le projet de loi.

Dernier sprint peu productif

(D'après PC) — Le libéral Claude Ryan affirme que la conciliation entre le gouvernement et les enseignants aurait eu de meilleures chances de réussite si l'équipe de conciliateurs avait été dirigée par une personne étrangère au gouvernement.

Non pas que M. Ryan doute de la compétence de M. Raymond Désilets, spécialiste en relations de travail, mais il croit qu'un conciliateur étranger au gouvernement aurait peut-être réussi à faire avancer davantage les choses.

M. Ryan note que 90 pour 100 des dispositions contenues dans le rapport de M. Désilets reproduisent celles de la précédente proposition gouvernementale, déposées trois jours plus tôt.



M. Claude RYAN

Ryan: même amendé, le projet de réforme reste inacceptable

Même amendé, le projet de réforme scolaire du gouvernement québécois demeure inacceptable aux yeux de M. Claude Ryan, député d'Argenteuil et critique de l'Opposition en matière d'éducation.

En conférence de presse hier, M. Ryan s'est d'abord réjoui du fait que le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, ait abandonné son projet de corporation-école et qu'il accepte d'établir à travers toute la province et non seulement dans l'île de Montréal des commissions scolaires anglophones.

Par ailleurs, M. Ryan a déploré que les autres amendements n'aient pas la même clarté et la même portée et que certains d'entre eux risquent même de nous ramener plus ou moins subtilement au point de départ.

Il constate que la nouvelle version du projet Laurin rendue publique la semaine dernière comporte toujours l'élimination du suffrage universel pour le choix des commissaires d'école qu'elle ne comporte en outre aucune garantie précise quant

aux pouvoirs réels dont disposeront les commissions scolaires.

Il note donc que la nouvelle version fait des commissions scolaires des coopératives de services plutôt que des gouvernements démocratiquement élus comme le prévoyait déjà le Livre blanc rendu public en juin.

Il constate que le suffrage universel sera conservé mais uniquement pour le choix des membres des conseils d'école et la commission scolaire sera formée uniquement de

délégués de ces conseils d'école. Ainsi, dit-il, la commission scolaire ne sera plus qu'une autorité déléguée.

M. Ryan doute d'ailleurs que le suffrage universel pour l'élection des membres du conseil d'école soit applicable. Il y voit de nombreuses difficultés. Il propose plutôt le statu quo pour l'élection des commissaires d'école et il croit également que l'élection des membres du conseil d'école devrait être réservée uniquement aux parents.



UNIQUEMENT PLACE STE-FOY



- Mannequin de gauche
Chemisier rayé et bustier en soie
60.00 \$ et 45.00 \$
- Pantalon et ceinture
Chapeau de paille
Bouquets de fleurs
2.50 \$ à 3.95 \$
- Pendentif en carcassite
210.00 \$
- Mannequin au centre
Ensemble 2 pces en soie
Foulard en soie
Pendentif email/cuivre
12.00 \$
22.00 \$
- Mannequin de droite
Complet pour homme
Chemise et cravate
425.00 \$
27.00 \$ et 16.00 \$
- Toutes les chaussures
De 90.00 \$ à 125.00 \$
- Salon Vocelle
Express Jeunesse
Jérôme
Mobilier International
Bijouterie Doucet
Véronika
Romar
Arts appliqués
Raymond Côté
Chaussures French

Au Québec, il y a 5,000 rosicruciens



par
Paul ROUX

VIVRE DIFFÉREMENT

Sans doute avez-vous déjà entendu parler de la Rose-Croix mais en termes très vagues. Peut-être vous a-t-on dit qu'il s'agissait d'une organisation secrète, mal vue de l'Eglise.

Comme l'explique son moniteur régional, Robert Blais, l'ordre rosicrucien n'est plus tout à fait secret. Le mot "discret" conviendrait beaucoup mieux. Depuis que les persécutions à son endroit ont cessé, l'AMORC, c'est-à-dire l'Ancien et mystique ordre de la Rose-Croix, vit au grand jour. Il possède même à San Jose, en Californie, un imposant siège social, qui regroupe des bâtiments administratifs, une bibliothèque, un musée, une galerie d'art, un observatoire astronomique et une université. On estime que plus de 5,000,000 de personnes gravitent autour de la Rose-Croix. Environ 1,000,000 d'individus suivent assidûment son enseignement, dont

200,000 dans la francophonie et 5,000 au Québec. Ses publications sont traduites dans une dizaine de langues.

En Egypte

Disons tout de suite que la Rose-Croix ne doit pas être confondue avec la franc-maçonnerie. Cette dernière, de création plus récente, a emprunté à la première certains éléments, dont le rituel initiatique. Mais les deux organisations demeurent indépendantes.

Pour bien démarquer la Rose-Croix du christianisme, Robert Blais explique que la tradition fait remonter l'origine de la Rose-Croix à 1350 avant Jésus-Christ, en Egypte. C'est donc une des plus anciennes écoles ésotériques de spiritualité. La pensée rosicrucienne a ensuite été transmise à la Grèce, à Rome, à l'Europe et au monde entier, ou presque.

Mis en veilleuse, l'ordre est réapparu en 1909 grâce à l'Américain H. Spencer Lewis, qui lui a donné sa forme actuelle. On se défend toutefois de toute primauté américaine. L'ordre est divisé en juridictions. Chacune d'elles couvre les pays parlant la même langue. Toutes les juridictions réunies forment l'ordre dans son ensemble, aucune n'ayant le pas sur les autres.

Par la poste

Les techniques de communications du 20^e siècle ont modifié profondément la façon dont l'enseignement rosicrucien, jusque là strictement oral, est dispensé. Aujourd'hui, le maître utilise la poste. Chaque semaine, le rosicrucien reçoit un fascicule auquel il doit consacrer environ une heure et demie. Cette formation, qui est personnelle et confidentielle, comprend un savoir théorique et des exercices pratiques.

Voici quelques-uns des sujets abordés: développement de la conscience cosmique, fonctionnement des forces psychiques de l'être, mystères du temps et de l'espace, explication des phénomènes de l'intuition, éveil des forces créatrices de l'être, nature de la conscience.

Selon Robert Blais, le contenu



Les rosicruciens ont construit eux-mêmes leur loge de Stoneham.

de ces cours, quoique profond, demeure très accessible. "Toute personne qui sait lire un journal, affirme-t-il, peut suivre l'enseignement rosicrucien."

Bien qu'il y ait beaucoup de connaissance à acquérir, le but de cet enseignement n'est pas d'encombrer le mental mais de le calmer. Le grand maître Raymond Bernard écrit: "Son intention est d'apaiser l'intellect en répondant à ses questions essentielles, en établissant un cadre général de compréhension totale dans lequel, par la suite, tous les éléments prendront aisément place au fur et à mesure qu'ils se présentent."

Robert Blais affirme encore que ce savoir est essentiellement pratique puisqu'il "permet de mieux faire face aux problèmes de l'existence et de les résoudre plus efficacement". Dans son livre, "Le sanctuaire intérieur", Ralph M. Lewis écrit d'ailleurs: "C'est leur ignorance seulement qui fait que certains imaginent le mystique comme incapable d'affronter les réalités matérielles de chaque jour..."

"Si vous voulez connaître un mystique, ne limitez pas votre recherche aux monastères et aux

temples. Quand vous trouvez un homme qui est actif, studieux, compatissant, aimé de ses amis et de ses voisins, tolérant dans le domaine religieux et qui peut vous montrer la magnificence et la puissance cosmiques dans la plus simple des choses, vous avez trouvé un mystique".

Vingt ans

La formation rosicrucienne dure 20 ans et comprend plusieurs degrés initiatiques. Toute personne qui veut s'en retirer cependant, peut le faire n'importe quand. Il lui suffit de retourner les fascicules qu'il a reçus.

Tous ne se rendent pas au bout, bien sûr. "Certains, note Robert Blais, estiment que la Rose-Croix ne répond pas à ce qu'ils cherchaient véritablement. D'autres décident qu'ils en ont suffisamment reçu et n'éprouvent pas le besoin d'aller plus loin. D'autres évoquent des questions d'argent. Mais il est rare qu'on quitte en claquant la porte."

LA COLLECTION LONDON FOG EATON

Des impers classiques à porter même sous le soleil

Pourquoi attendre les jours gris? Ces manteaux en polyester doublés de polyester et coton ont belle mine en tout temps. Confection minutieuse et qualité soutenue caractérisent la collection London Fog. Venez la voir au plus tôt.



1. "Corrie" Imper contemporain
Empiècement au dos, confortables manches raglan et patte au col. Beige ou bleu gothique. Tailles 8 à 16.

145⁰⁰ ch.

2. "Corinne", style séduisant
La cravate lui donne une allure définitivement féminine. Empiècement devant poches coupées et ceinture. Café ou gris. Tailles 8 à 16.

145⁰⁰ ch.



3. "Shirley", modèle raffiné
Toujours une apparence impeccable! Ceinture et patte aux manches. Couleurs: gris perle ou chanvre. Tailles 8 à 16.

150⁰⁰ ch.

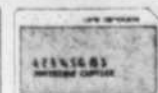
Eaton Place Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale. Rayon 444. Venez ou téléphonez 653-9331

LE BON GOÛT EATON D'UN OcéAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 10

Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous

EATON



CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT
OUVERT JEUDI SOIR,
VENDREDI SOIR ET SAMEDI
À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Stationnement gratuit

INCROYABLE

Magnifique manteau ALCANTARA (ultra-suède) avec doublure détachable, dans des tons de bleu et de beige. 500\$ seulement

Disponible dans les tailles 4 à 20. Également, autre modèle disponible dans les tailles 20 1/2 à 24 1/2.

A notre boutique de Place Fleur de Lys seulement.



BOUTIQUE DE MODE FÉMININE

SETLAKWE
Place Fleur de Lys - 529-4981



M. Robert BLAIS

L'Eglise reste plutôt méfiante

par Paul ROUX

Bien qu'on ne traite plus les rosicruciens de suppôts de Satan, la méfiance de l'Eglise catholique à leur égard demeure entière. Ceux-ci pourtant se défendent bien d'être antireligieux. "Nous formons un ordre aréligieux, déclare Robert Blais. Nous réunissons des gens de diverses confessionnalités.

Chez nous, il n'y a pas de dogmes. Certaines croyances sont proposées aux membres, qui sont libres de les accepter ou de les refuser."

On ne retrouve pas pareille tolérance dans l'autre camp. Le clergé estime généralement que certains enseignements véhiculés par la Rose-Croix sont incompatibles avec un christianisme authentique. C'est le cas notamment de la croyance en la réincarnation, de même qu'en un Dieu non personnifié, que les rosicruciens associent à l'énergie cosmique.

Dans "La documentation liturgique", une revue de pastorale, on écrivait en 1976: "Seuls les faibles d'esprit, les illuminés et les orgueilleux peuvent réellement faire partie de la Rose-Croix... Il est surprenant qu'une telle mythologie puisse encore être présentée aux gens d'aujourd'hui".

Reprenant cette source, le conseil de pastorale de la Rive-Sud donnait récemment une description néanmoins plus neutre de la Rose-Croix. On n'en classait pas moins l'ordre parmi les groupes religieux, ce qu'il s'est toujours refusé à être. Il est vrai que la même étude classait la méditation transcendante parmi les sectes.

Les loges

La Rose-Croix est divisée en organisations locales, dont le rôle est de compléter l'enseignement écrit reçu par la poste. Ces groupes, qui portent le nom de loges ou de pro-naos, selon leur importance numérique, organisent des conférences et diverses activités. La loge de Québec est située en fait à Stoneham. Il y a aussi des cellules rosicruciennes à Donnacona, à Cabano, à Hauterive et à Sept-Îles.

Robert Blais est le moniteur régional. Il relève de l'autorité du chanteur bien connu Yoland Guérard, qui porte le titre de grand conseiller.

Il en coûte \$138 par année pour être membre de la Rose-Croix. Ce qui donne droit de recevoir les enseignements écrits et de participer aux activités locales. L'A-MORC est un organisme sans but lucratif.

Pâques

aux galeries de la capitale

BIRKS

fantastique

Gronigo & Cie

en spectacle
samedi le 26 mars à 10h00 et 13h00
samedi le 2 avril à 10h00 et 13h00

Venez rencontrer Jeannot Lapin

du lundi au mercredi de 13h00 à 16h00
les jeudi et vendredi de 13h00 à 16h00
de 19h00 à 21h00
les samedi de 10h00 à 12h00
de 13h00 à 16h00

Participez au concours

«Trouvez le Lapin Chanceux»

du 21 mars au 2 avril '83

10,000 Lapins en chocolat

(Trouvez le lapin chanceux, parmi ces 10,000 lapins)

À Gagner:

- Un diamant d'une valeur de \$2,000.00
- 75 prix de participation

une collaboration des bijoutiers **BIRKS** et de **LE JEWEL**

Participez au concours

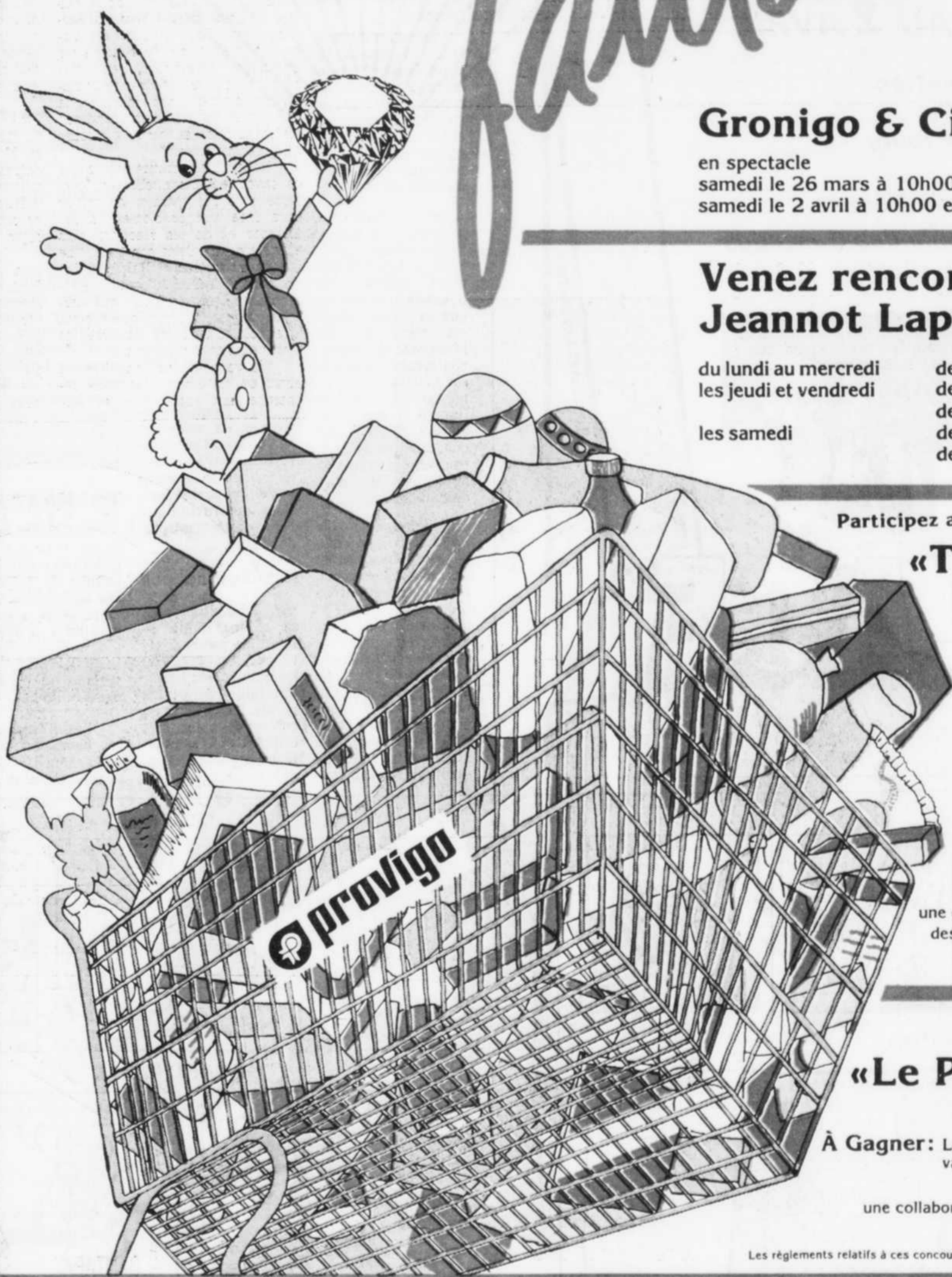
«Le Panier de Pâques»

du 21 mars au 2 avril '83

À Gagner: Le contenu d'un Panier d'alimentation d'une valeur de deux mille \$2,000.00

une collaboration de **provigo**

Les règlements relatifs à ces concours publicitaires sont disponibles aux Galeries de la Capitale.



À DÉCOUPER

Le Panier de Pâques

du 21 mars au 2 avril '83

À Gagner:

Le contenu d'un Panier d'Alimentation d'une valeur de deux mille dollars \$2,000.00

Pour Participer:

Écrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur une preuve d'achat du magasin d'alimentation PROVIGO des Galeries de la Capitale, datée du 21 mars au 2 avril, 1983.

Tirage: Samedi 2 avril '83 à 14h00

une collaboration de **provigo**

Trouvez le Lapin Chanceux

du 21 mars au 2 avril '83.

À gagner: Un DIAMANT d'une valeur de deux mille dollars \$2,000.00

Comment Participer: sur présentation d'une preuve d'achat de l'un des marchands des Galeries de la Capitale, du 21 mars au 2 avril '83, Jeannot Lapin vous remettra un Lapin en chocolat.

Un de ces Lapins contient un coupon avec la mention «Lapin Chanceux».

La personne qui recevra ce coupon sera l'heureuse gagnante du Diamant.

75 prix de participation: Tous les Lapins en chocolat contiennent un coupon numéroté que vous devez conserver.

FM, 93 remettra 75 prix de participation sur ses ondes par tirage au sort, parmi tous ces coupons, du 21 mars au 2 avril '83, à raison de cinq (5) prix par jour, pour une valeur totale de \$1,500.00. Les numéros gagnants seront affichés aux Galeries de la Capitale à la fin de chaque semaine.

une collaboration

DEUX MENOUMS VALENT MIEUX QU'UN!



2 Teen Burgers pour le prix de 1

Achetez-en un et obtenez-en un deuxième gratuit en présentant ce bon **exclusivement** à l'un de nos deux restaurants A&W des Galeries de la Capitale.

Valable jusqu'au 3 avril 1983, **exclusivement** à notre salle à manger A&W du 2ème niveau et à notre comptoir A&W du 1er niveau des Galeries de la Capitale.

Non échangeable.



Ticket modérateur de \$20 par jour dans les hôpitaux

L'Alberta n'obtient pas les appuis espérés

EDMONTON (d'après CP, UPC) — Le ministre des Services hospitaliers de l'Alberta, M. Dave Russell, n'a pas obtenu les appuis qu'il espérait à la suite de sa décision de demander jusqu'à \$20 par jour aux usagers des hôpitaux de la province.

Russell, lundi, d'une série de tarifs devant entrer en vigueur le 1er octobre a fait l'objet d'un sévère avertissement de la ministre fédérale de la Santé, Mme Monique Bégin, en plus d'être condamnée dans divers milieux albertains.

claré, hier, qu'elle ferait une étude du programme proposé. Elle a menacé de retenir en tout ou en partie la contribution fédérale de \$353 millions aux services hospitaliers albertains si le projet "contrevient à l'accès universel et à l'universalité" des soins.

a dit que les 75 députés conservateurs de la législature de 79 sièges avaient discuté de la question avec leurs électeurs. "S'il n'y avait pas d'appui pour ce projet, il n'aurait jamais été présenté", a-t-il affirmé.

Le ministre albertain a ajouté que sa province contesterait par tous les moyens possibles toute décision d'Ottawa de couper ou de réduire sa contribution aux services hospitaliers.

Le ministre a dit que les tarifs proposés visaient à payer 3 pour 100 des dépenses des hôpitaux. Seuls les nouveau-nés, les assistés sociaux, les en-

fants de moins de sept ans et les personnes souffrant de maladies chroniques éviteront les nouveaux "tickets modérateurs". Toutes les autres personnes, incluant les gens du troisième âge, devront payer \$10 à chaque visite à l'hôpital, incluant l'urgence. Toute journée complète d'hospitalisation coûtera \$20. De plus, la nouvelle échelle de ta-

rifs a doublé le supplément exigé pour des chambres privées, de \$16 à \$32, et semi-privées, de \$8 à \$16.

M. Grant Netley, le chef néo-démocrate qui dirige l'opposition officielle (deux députés en tout), a blâmé le projet du ministre, disant que M. Russell voulait revenir au siècle précédent.

L'annonce par

Mme Bégin a dé-

Quant à Russell, il

Le ministre albertain a ajouté que sa province contesterait

par tous les moyens possibles toute décision d'Ottawa de couper ou de réduire sa contribution aux services hospitaliers.

Le ministre a dit que les tarifs proposés visaient à payer 3 pour 100 des dépenses des hôpitaux. Seuls les nouveau-nés, les assistés sociaux, les en-

fants de moins de sept ans et les personnes souffrant de maladies chroniques éviteront les nouveaux "tickets modérateurs". Toutes les autres personnes, incluant les gens du troisième âge, devront payer \$10 à chaque visite à l'hôpital, incluant l'urgence. Toute journée complète d'hospitalisation coûtera \$20. De plus, la nouvelle échelle de ta-

M. Grant Netley, le chef néo-démocrate qui dirige l'opposition officielle (deux députés en tout), a blâmé le projet du ministre, disant que M. Russell voulait revenir au siècle précédent.

Mme Ethier a affirmé qu'une mauvaise planification de la province était responsable du coût des soins. "Au lieu d'investir dans des foyers pour malades chroniques ou dans les soins à domicile, on a préféré d'énormes hôpitaux à un coût astronomique", a-t-elle dit.

"C'est ridicule et ça ne sera pas toléré, car ce serait la fin de l'assurance-santé", a déclaré, pour sa part, Mme Sally Hall, présidente de la section albertaine de l'Association des consommateurs du Canada.

Pâques...

Plaisirs d'enfants

DU 31 MARS AU 2 AVRIL

- Spectacles de marionnettes "Un Monde en soi" du théâtre des 3 P'tits tours
- Chocolat aux enfants
- Exposition d'animaux de Pâques
- Spectacles de l'Harmonie des Cascades (samedi)

Une collaboration de



place Lebougueuf

C'EST LA PLACE

AUTOROUTE DE LA CAPITALE

Expédition pour annexer une partie du Pôle Nord au Canada

OTTAWA (AFP) — Le camp "César" ("expédition canadienne d'étude de la dorsale Alpha") devrait s'ouvrir près du Pôle Nord vers le 1er avril pour une quarantaine de chercheurs canadiens et quelques américains.

L'enjeu est de taille: le Canada pourrait obtenir, dans une dizaine d'années, la reconnaissance de son droit de propriété sur cette dorsale, soupçonnée de receler des minéraux et des hydrocarbures.

La mission canadienne — à laquelle le gouvernement d'Ottawa a consacré plus de \$1,5 million — vise notamment à prouver que la dorsale Alpha est dans le prolongement du plateau continental canadien, sur 1,300 km, depuis le nord de l'île Ellesmere, jusqu'à la mer orientale de Sibérie. Elle doit aussi essayer d'y trouver des traces de minéraux et d'hydrocarbures.

Si la dorsale, qui s'étend sous l'océan à plus de 2,400 m au-dessus des plaines sous-marines alentour, est un prolongement du continent américain, et non un renflement volcanique postérieur comme le voudrait une autre théorie, le Canada aurait dix ans pour le prouver et en réclamer la propriété, aux termes du traité sur le droit de la mer.

affaires sociales

par Roger BELLEFUEILLE

Pour la 22e année d'affilée, la Société canadienne du cancer sollicitera la générosité du public à l'occasion de sa campagne de financement. Quelque 2,000 bénévoles offriront, le 8 avril, des jonquilles au prix de \$1 l'unité ou de \$2 le petit paquet. Cette fleur est devenue le symbole de la lutte contre le cancer.

Les postes de vente seront les centres commerciaux, les supermarchés et les édifices publics.

Les jonquilles arriveront, la veille, de Victoria, en Colombie-Britannique. L'an dernier, cette sollicitation avait rapporté dans l'agglomération urbaine de Québec, plus de \$66,000.

Famille d'accueil

Une adolescente de 17 ans, Mona, atteinte de paralysie cérébrale, est désireuse de trouver une famille qui lui ouvrirait ses portes. Placée dans un centre de soins spécialisés depuis son tout jeune âge, elle a réussi avec constance et cou-



Le 8 avril, journée de la jonquille

Les organismes et associations regroupant des personnes du troisième âge sont invités à soumettre les noms de personnes intéressées à devenir membres de la commission régionale du troisième âge du CRSSS.

Administrateurs et administratrices

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux invite les groupes socio-économiques de la région 03 à lui soumettre le nom de personnes pouvant faire partie du conseil d'administration d'un établissement public de leur communauté. Les candidatures doivent être soumises d'ici le 30 avril. A partir des candidatures, le ministre des Affaires sociales nommera, pour un mandat de trois ans, deux personnes au conseil d'administration de chaque centre hospitalier, centre local de services communautaires (CLSC), centre d'accueil et du Centre de services sociaux de Québec.

PEANUTS

SCAMP

LES JUNGLERIES

HAGAR L'HORRIBLE

MUTT ET JEFF

BLONDINETTE

SOURIS MIQUETTE

LES PIERRAFEU

DOSSIERS

/ Document /

Mémoire d'un comité de locataires

Le logement: un droit essentiel

par le comité régional contre les hausses de loyer

Cette année encore, les propriétaires entendent bien continuer leur course aux profits. Les associations de propriétaires exigent des 18 et des 15 pour 100 en nous disant que par cette hausse raisonnable, ils ne feront que se maintenir à flot, sans profit exorbitant. Ils disent que c'est leur façon de faire leur part pour qu'on se sorte de la crise tous ensemble. Par cette tactique, ils visent à nous soutirer en douce des augmentations moindres. Les propriétaires non membres d'associations, impressionnés par tout le tapage publicitaire fait autour du 15 pour 100, comprennent vite leur intérêt à suivre ce mot d'ordre.

Le logement est un bien essentiel et les propriétaires en sont très conscients. Ils s'arrangent donc pour faire supporter tous les coûts de leur entreprise par les locataires (taxes, assurances, etc.) en plus de se garder une bonne marge de profit, condition sine qua non de l'exploitation du logement locatif dans sa structure actuelle.

Une fois de plus, on nous sert des arguments comme les coûts du service de la dette, les coûts des réparations, etc.

Le coût du service de la dette varie dans le même sens que les taux hypothécaires. Or, depuis l'an passé, les taux ont passé de 21 à moins de 14 pour 100. Donc, pour un propriétaire qui aurait renégocié son hypothèque (en admettant qu'il en ait une) à la baisse, le seul fait de maintenir ses loyers au même niveau que l'an passé lui permet quand même d'augmenter ses profits de façon appréciable, ses dépenses totales ayant diminué (en pourcentage du loyer). On voit tout de suite que le 15 pour 100 de hausse proposée est loin d'être un cadeau fait dans un élan de générosité.

On a déjà pu constater que les réparations mineures sont effectuées et payées par les locataires dans la

Le comité régional contre les hausses de loyer demandait récemment au ministre délégué à l'Habitation, M. Guy Tardif, de proclamer un gel général de tous les loyers pour 1983-1984. Le ministre a apporté un refus catégorique à leur demande. Nous publions ici des extraits du mémoire que présentait à cette occasion le comité régional qui regroupe des représentants du Groupement des locataires du Québec-Métro et des comités de citoyens de Saint-Sauveur, Saint-Jean-Baptiste, Limoilou et ville de Vanier.

plupart des cas. Les réparations majeures étant subventionnées en grande partie, il n'y a pas là matière à justifier une hausse de loyer.

Jusqu'à quel point les hausses de 15 pour 100 et plus que les proprios viendront chercher dans les quartiers populaires serviront-elles à compenser le manque à gagner dû au taux de vacance élevé des blocs neufs en banlieue? Ou encore à financer des concours alléchants pour des logements à prix exorbitants?

Gel et contrôle du prix des loyers

Le gel des loyers ne serait pas une première canadienne et québécoise. Sous des considérations différentes de celles que nous vivons présentement. En novembre 1941, le gouvernement canadien décréta un contrôle des prix des marchandises et le gel des prix des logements (arrêté ministériel numéro C.P. 8527, voir annexe "A"): "Et considérant qu'un tel détournement et le pouvoir d'achat croissant des consommateurs créeront, s'ils ne sont pas réprimés, une inflation inopportune des prix accompagnée d'une augmentation du coût de la vie qui peuvent être suivies d'une crise inopportune lorsque cessera ce détournement".

Comme nous l'avons vu le pouvoir d'achat des Québécois et des Québécoises baisse, les sans-emploi augmentent, etc. La situation est, toute proportion gardée, pire qu'à cette époque et exige donc une intervention aussi forte.

Comment fut appliqué à cette époque le gel des loyers? Les articles 3.1, 3.2 et 3.3 expliquent les modalités



"Le logement est un bien essentiel et les propriétaires en sont bien conscients."

d'application. Personne ne peut vendre ou louer des marchandises ou services à un prix supérieur au prix en vigueur lors de la période de référence à moins que la permission lui soit donnée par la Commission de contrôle. Concernant les marchandises nouvelles (nouveaux logements), l'article 3.3 dit:

"Les prix maximaux auxquels toute personne ne peut vendre tous marchandises ou services d'un genre ou d'une qualité non vendus par elle durant la période de base, sera le même que le prix maximal des marchandises ou services de genre et de qualité à peu près semblables, fournis par elle durant la période de base; et dans tous cas où un doute est soulevé quant au prix légal de ces marchandises ou services, l'incombe au vendeur ou au fournisseur de prouver l'existence et l'étendue de toute ressemblance ou dissemblance pertinente et sensible qu'il allègue."

En avril 1943 un avis de la Commission de contrôle stipulait que "le loyer de tout logement loué pour la première fois doit être fixé par un comité de loyers. Dans les trente jours suivant la signature du premier bail sur tout logement le propriétaire doit se présenter à un comité des loyers pour obtenir la fixation du loyer".

En ce qui a trait aux contrats ou ententes faits avant ou après la période de référence et l'entrée en vigueur de la loi, l'article 3.5 dit:

"Lorsqu'un contrat pour fournir des marchandises ou services a été conclu avant la période de base ou après la période de base, mais avant le 17 novembre 1941, moyennant un prix plus élevé que le prix maximal tel que prévu dans les présents règlements, les prix de tous marchandises ou services fournis en vertu d'un tel contrat le ou après le 17

novembre 1941 sera réduit audit prix maximal."

En 1983

En 1983, un gel et un contrôle universels des loyers est-ce possible? Oui, très certainement. Tous les articles précédemment cités peuvent très bien servir actuellement. La période de base du prix maximal pourrait être du 1er juillet 1982 au 30 juin 1983 pour l'année 1983-1984; et cela pour tous les immeubles à logements. Les immeubles neufs, ceux entrant en opération cette année et n'ayant aucune période de base, devront passer par la Régie du logement pour la fixation des prix des logements. Le prix fixé serait égal au prix moyen pour des logements de même grandeur, même commodité et même qualité.

A la différence de 1941, nous ferions une exception. Il serait possible à un ou une propriétaire d'obtenir de la Régie du logement une hausse de loyer aux conditions suivantes:

— il ou elle de même que son ou sa conjointe et ses enfants ou parents ne devraient pas posséder et / ou gérer plus (en totalité ou en partie) de 5 logements;

— être au seuil ou sous le seuil de pauvreté tel qu'établi par le Sénat canadien;

— il ou elle a dû effectuer des dépenses qui n'ont pas été subventionnées par quelque façon que ce soit (y inclus déductions fiscales) dont il ou elle devra faire la preuve.

Dans le cas présent, la Régie du logement n'aurait pas à examiner la seule santé d'un immeuble, mais la santé économique du propriétaire. Ce que nous croyons, dans le contexte économique actuel plus juste pour l'ensemble des Québécois et Québécoises. De plus, en décrétant un gel des loyers et que toutes augmentations doivent passer par la régie, on élimine l'intimidation à la source lors de la signature du bail dont sont victimes de nombreux locataires.

/ Document /

L'université d'Ottawa

Un rôle de pionnier au Canada

par Roger Guindon

C'est à Ottawa que se trouve le plus grand nombre de francophones de l'Ontario qui poursuivent des études et des recherches universitaires en français. Le collège des Dominicains concentre ses activités en philosophie et en théologie et ses cours en français sont aussi fréquentés par des étudiants à temps partiel. L'université Saint-Paul offre des programmes complets en français (et aussi en anglais) en théologie, en droit canonique et en pastorale. Les professeurs et les diplômés de sa faculté de droit canonique — la seule au pays — ont exercé une influence considérable dans la préparation du nouveau code de droit canonique qui entrera en vigueur au mois de novembre 1983.

On me permettra de donner plus d'information en ce qui concerne l'université d'Ottawa que je connais beaucoup mieux.

Nous avons sept facultés et une Ecole des études supérieures qui coordonnent toutes les activités d'enseignement et de recherche aux niveaux de la maîtrise et du doctorat.

Un menu varié

Dans les disciplines d'humanités et de sciences sociales, nous avons 60 programmes de premier cycle, 26 de deuxième cycle et 14 de troisième cycle qui sont offerts totalement en français. Un nombre plus considérable de programmes sont offerts en anglais. L'étudiant et l'étudiante sont libres de choisir le professeur et la langue d'enseignement dans laquelle le cours se donne. Tous ne peuvent pas toujours être inscrits dans leur premier choix; mais ce n'est pas là une situation propre à l'université d'Ottawa. Aux facultés d'administration, des arts, de droit, d'éducation, des sciences sociales et à l'Ecole des sciences de l'activité physique de la faculté des sciences de la santé, l'étudiant ou l'étudiante peut s'inscrire à un programme de premier, deuxième et troisième cycles dans lequel l'enseignement et la recherche se font en français. Comme les cours sont aussi donnés en anglais, chacun peut varier son "menu" en prenant certains de ses cours en anglais. Je signale au passage qu'un tel régime contribue à favoriser l'émulation entre les pro-

Le recteur de l'université d'Ottawa, M. Roger Guindon, prononçait récemment une allocution portant entre autres sur le rôle de cette institution de haut savoir. LE SOLEIL publie ici de larges extraits de l'intervention de M. Guindon formulée devant un club social de Québec.

fesseurs de l'une et l'autre langue officielle de l'université parce qu'ils sont conscients du fait que les bons étudiants préfèrent les meilleurs professeurs.

Sans vous inonder de détails, je signale que notre faculté de droit a une section de droit civil qui est l'équivalent d'une faculté de droit dans les universités du Québec. Elle forme en français des avocats et des notaires admissibles aux examens du Barreau et de la Chambre des notaires. Pour l'année 1982-1983, nos étudiants nous arrivent de 24 cégeps, 9 collèges et 7 universités de votre province. Quelques Ontariens se joignent à eux. La plupart de ces derniers ajouteront une année de Common Law après la licence en droit (LL.L.) pour obtenir le baccalauréat (LL.B.) qui est le premier grade professionnel en Common Law. Si le droit civil ne s'enseigne qu'en français, le Common Law, par contre, s'enseigne chez nous complètement en français depuis que la législation ontarienne a été amendée dans le but de permettre l'usage du français dans les cours de justice en Ontario. La formation professionnelle que nous offrons et nos étudiants et étudiantes sont de bonne qualité puisque ceux-ci viennent de remporter la palme dans le cadre du tribunal-école interfacultés de droit civil. L'université d'Ottawa est aussi très fière d'avoir été une des premières, sinon la première, à développer de façon systématique les études de maîtrise et de doctorat en droit civil vers la fin des années 50.

Notre centre de recherche en civilisation canadienne-française célèbre cette année son 25^e anniversaire. Il regroupe des chercheurs de chez nous et d'ailleurs qui ont grandement contribué à la "découverte" de littérature qu'on appelle désormais "québécoise". Il s'agissait bien alors de découverte et le professeur Paul Wyczynski — Polonais d'origine — en a été un des premiers explorateurs.

L'an dernier, on a confié à deux de nos professeurs de lettres françaises

la responsabilité de coordonner les travaux d'une équipe formée de plusieurs de leurs collègues et d'autres spécialistes des universités du Québec et d'autres provinces. Tous collaboreront à l'édition critique d'un corpus des littératures canadienne-française et québécoise.

Un rôle de pionnier

L'université d'Ottawa a aussi joué un rôle de pionnier dans l'accreditation en milieu universitaire francophone des disciplines de l'éducation physique, de la kinanthropologie et de la récréologie. Plusieurs parmi nos anciens professeurs et nos diplômés oeuvrent aujourd'hui dans toutes les universités francophones du Québec.

Du domaine des humanités et des sciences sociales, passons à celui des sciences, du génie et des sciences de la santé. Dans ces disciplines, l'enseignement et la recherche en français n'occupent pas une place aussi importante. Un tiers à peine du corps professoral en médecine et en sciences infirmières peuvent enseigner en français et presque toutes les activités dans les hôpitaux d'enseignement se déroulent en anglais. Les cours de base à l'Ecole de médecine sont offerts en anglais et l'enseignement clinique se déroule en français lorsque le patient, le médecin et l'étudiant sont francophones ou, du moins, parlent le français. Nous nous efforçons d'augmenter le nombre de cours en français dans le programme des sciences infirmières.

A la faculté des sciences et de génie, les cours de préuniversitaire et de première année sont enseignés en français ainsi qu'une centaine d'autres cours dans 15 programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles.

Le fait que la tradition francophone soit moins profondément établie dans les facultés dites "scientifiques" est dû à plusieurs facteurs. Jusqu'à la seconde moitié des années 60, tout l'enseignement des sciences dans les écoles secondaires de l'Ontario — même dans les collèges classiques dirigés par les religieux et les

religieuses de langue française — devait obligatoirement se faire en anglais. Le français n'a commencé à être utilisé dans ces disciplines que lors de la fondation des écoles secondaires françaises en 1969. D'autre part, il n'a pas toujours été facile de trouver du personnel qualifié, parlant français, et disposé à venir se joindre à nos équipes de professeurs. Le nombre de scientifiques dont l'anglais est la langue maternelle ou la langue d'usage est, comme on le sait, beaucoup plus considérable que le nombre de francophones ou de bilingues. Les publications et les manuels scientifiques en français, on le sait aussi, sont beaucoup moins nombreux que ceux qui sont publiés en anglais.

Quoi qu'il en soit, notre stratégie en ce domaine a été influencée d'abord et avant tout par le souci de fournir à nos jeunes francophones de l'Ontario l'occasion de cultiver les disciplines scientifiques dans un milieu où la langue et la culture françaises sont à l'honneur — même s'ils doivent utiliser surtout l'anglais dans les salles de cours et les laboratoires. C'est leur avenir à eux qu'il faut assurer. Or, ceux qui ont des yeux pour voir se rendent vite compte du fait que les francophones ne constituent qu'environ 6 pour 100 de la population de l'Ontario et un pourcentage encore moins élevé des scientifiques et des ingénieurs de la province. Nos diplômés ne pourront donc pas — sauf exception — pratiquer leur profession principalement en français, même s'ils avaient fait leurs études dans cette langue. Ceci étant dit et bien compris, je m'empresse d'ajouter que, dans un milieu différent du nôtre, au Québec, par exemple, l'enseignement de ces disciplines peut et doit se faire en français étant bien entendu que la connaissance de l'anglais constitue un atout sérieux pour l'étudiant, le professeur et le chercheur.

Jusqu'ici j'ai parlé comme si notre enseignement et nos recherches en français ne s'adressaient qu'aux francophones de l'Ontario. Le tableau serait fort incomplet si je ne

mentionnais pas notre clientèle québécoise dont j'ai dit un mot en parlant de notre section de droit civil.

Le Québec

Pendant de nombreuses décennies, les Québécois francophones constituaient la majorité de notre population étudiante. Au début des années 60 ils représentaient encore un tiers de nos étudiants. Parmi nos 40,000 diplômés, nous comptons plus de 13,000 Québécois (300 d'entre eux résident dans la ville de Québec). Deux séries d'événements ont contribué à diminuer le pourcentage de notre population étudiante qui vient du Québec. Le développement des universités de votre province et la mise sur pied, depuis 1969, des nombreuses écoles secondaires françaises en Ontario. Celles-ci ont contribué à augmenter considérablement le taux d'accès des Franco-Ontariens à l'université. Le nombre de ceux-ci dépasse désormais le nombre de francophones du Québec inscrits chez nous.

En 1982-1983, environ 3,000 étudiants nous viennent de 70 des 75 comtés du Québec. 2,331 d'entre eux sont francophones (80 pour 100). Si on ajoute environ 750 étudiants à temps partiel et 500 qui fréquentent nos cours d'été, le nombre de Québécois inscrits chez nous est comparable au nombre de ceux qui sont inscrits à l'université du Québec à Trois-Rivières. Et cela ne coûte rien aux contribuables québécois. Des centaines d'autres francophones nous viennent des provinces de l'Atlantique et des provinces de l'Ouest ainsi que de nombreux autres pays.

Sans la présence de ces francophones du Québec et d'ailleurs, les 2,600 Franco-Ontariens ne seraient évidemment pas assez nombreux pour assurer un milieu de vie culturelle en français suffisamment vigoureux pour préserver et développer leur identité propre et les préparer à prendre dans notre province et dans notre pays la place qui leur revient. Cette place, personne ne la leur donnera sur un plateau d'argent. Une fois qu'ils se seront eux-mêmes taillé une place ils pourront contribuer, à leur façon, au développement de notre pays, de notre culture et de notre civilisation qui se doivent de ne pas être "made in USA".

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. FrancoeurRédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude MassonPrésident et directeur général:
Paul-A. AudetDirecteur de l'information:
Gilbert AthotVice-président et trésorier:
Charles-A. PoulinDirecteur de l'édition:
Jacques Dumais

Une autre année de vaches maigres



raymond giroux

Ceux qui croient toujours que la présentation des crédits budgétaires du gouvernement ressemble à la manne promise doivent se détromper le plus vite possible: le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a promis, hier, une autre année de vaches maigres à tous ceux qui vivent des largesses de l'Etat.

Il ne fallait pas s'attendre à autre chose, dans la foulée du message inaugural et des confidences des ministres, et l'augmentation des dépenses réelles de près de \$2 milliards, ou de 7.8 pour 100, ne cache aucun relent préélectoral anticipé.

Car tant que le gouvernement devra augmenter ses dépenses d'aide sociale de 20 pour 100 dans une seule année, la crise économique et budgétaire est loin d'être terminée, et le portrait financier de l'Etat québécois demeure à son plus sombre.

Que l'on doive donner \$1.8 milliard à des personnes victimes de la crise, jeunes et moins jeunes, reflète bien l'ampleur des difficultés dans lesquelles nous vivons, et allons vivre au moins durant les

douze prochains mois. Et ces prestations, ne l'oublions pas, signifient pour les gens âgés de moins de 30 ans la pauvreté la plus abjecte, en dessous de tout revenu minimal honorable.

A côté de cela, le gouvernement a choisi de lancer plus de \$70 millions dans des gouffres sans fond baptisés Sidbec, Québécois et Pétrumont, sans se donner la peine de susciter un consensus sur ce type d'interventions de dernière heure.

M. Bérubé a identifié en tout \$457 millions voués à de nouvelles initiatives orientées vers la création d'emplois et la stimulation de l'activité économique. Mais dans le même souffle, il confirme que son gouvernement a réussi à récupérer \$410 millions par un programme à double volet, productivité et coupures, de sorte qu'il ne doit investir en réalité que \$47 millions.

Vue sous l'angle du contribuable grevé de taxes et d'impôts plus que tous les autres Canadiens, la manoeuvre mérite des félicitations. Mais elle ne suffit pas à mettre l'imagination au pouvoir, ni à résoudre le problème du chômage, d'autant plus que le ministre croit bon de se vanter que pour la première fois, des fonctionnaires seront placés en disponibilité, c'est-à-dire poliment tablettés: on voit mal le progrès!

Il n'y a qu'à constater que les programmes de stimulation économique, tels que publicisés par le gouvernement, incluent les \$44 millions donnés à Sidbec et les \$21 millions promis à la papeterie de Matane, un projet qui s'apparente de plus en plus au fantôme superport de Gros-Cacouna, pour voir la fragilité de la relance proposée hier.

Les milieux de l'éducation: enseignants, dirigeants et même parents — s'ils font un moment abstraction de leur qualité de contribuables — regretteront les coupures réelles qui frappent ce secteur, le fer de lance du rattrapage du Québec depuis les années soixante.

Le gouvernement, de son côté, ne verse même pas de larmes de crocodiles sur cet aspect des compressions budgétaires, reconnaissant même au passage, bien officiellement, que les grèves lui ont permis d'épargner \$136 millions pour le secteur scolaire, et \$165 millions au total.

Car là-dessus, son lit est fait: autant il a réussi depuis le milieu des années soixante-dix à limiter les dépenses de santé et d'affaires sociales à un niveau comparable à celui du reste du Canada,

autant il n'a pu le faire en éducation à cause des contraintes, dit-il, des conventions collectives.

Même si toute comparaison cloche en soi, il n'est pas inutile de rappeler que si le Québec dépensait \$105 de moins par étudiant que l'Ontario, en 1972-1973, il dépassait la province voisine de \$605 par tête, en 1979-1980.

Cette politique s'intègre, à vrai dire, dans la réorientation fondamentale du gouvernement québécois dans le sens d'une intégration plus totale à l'ensemble économique nord-américain, où les coûts de production de chaque composante doivent demeurer concurrentiels.

Il s'agit là bien sûr d'une victoire du gouvernement et de la machine administrative et technocratique sur la philosophie du Parti québécois, dont l'idéologie social-démocrate entraîne un rôle fort actif de l'Etat dans l'ensemble de l'activité économique.

M. Bérubé, malgré tout, n'a pas encore atteint son objectif. Si la part de la dette dans les dépenses totales a quelque peu faibli, la proportion des dépenses du gouvernement en fonction du produit intérieur brut monte encore de 0.4 pour 100 pour atteindre 27.6 pour 100, un indice sûr que le malade souffre toujours.

SONDAGE CROP:
LIBÉRAUX 41%
PÉQUISTES 19%

— "PROFESSEURS DU QUÉBEC,
EXPLOITONS MON IMMENSE POPU-
LARITÉ, FONDONS UN PARTI
POLITIQUE!"



revue de presse

Les tribulations des conservateurs

Symptôme d'un parti politique sans réelle échine, en tout cas d'un parti disparate, onze candidats reléguent maintenant le leadership conservateur, avec l'arrivée sur les rangs de Brian Mulroney. Dernier sur une liste qui pourrait s'allonger avec la candidature du premier ministre ontarien William Davis, M. Mulroney vient, à moins d'une surprise, clore les mises en candidature du moins au Québec. L'unilingue Davis n'offre en effet rien de spécialement attirant aux délégués ou à l'électorat québécois; et son stage à la direction de l'Ontario pourra inquiéter le reste des Canadiens. (...)

John Crosbie traîne le boulet de la chute conservatrice de 1979. David Crombie, ex-ministre, ex-maire de Toronto, qui semble s'accrocher à cet ancien titre comme à une distinction devant le mener au panthéon politique, ne parle pas français. Il se compare gauchement pour s'excuser, à John Diefenbaker. D'ailleurs, l'unilinguisme plus ou moins flagrant de tous les candidats hormis Joe Clark, Brian Mulroney et Peter Blaikie devrait en toute logique les rendre inéligibles à convoiter la tête d'un parti susceptible d'être appelé à gouverner un pays bilingue. Mais le Parti conservateur agit à l'occasion comme si la logique l'embarassait.

Aux yeux du Québec en tout cas il ne peut y avoir que trois candidats, Clark, Mulroney et Blaikie, les seuls bilingues et les seuls à même de comprendre vraiment la réalité québécoise.

L'image de Peter Blaikie a pâli depuis l'entrée en scène du président démissionnaire de l'Iron Ore. Tous deux offrent le même produit, mais l'emballage diffère et le ruban de M. Mulroney est plus voyant. M. Blaikie et M. Mulroney, qui se défend d'avoir des tendances reaganistes, devront s'employer avec énergie à convaincre les délégués que leur inexpérience de la vie par-

La vérité de Max Yalden

Jamais le commissaire aux langues officielles ne le dira si ouvertement, mais l'aventure linguistique entreprise voici vingt ans risque de tourner court si l'on ne lui trouve de nouveaux défis. Cela transpire du rapport qu'il soumettait au Parlement, hier, et qui se veut un appel pressant à donner un nouveau souffle à la quête de justice linguistique.

On a tout mis sur le débat politique pour obtenir la reconnaissance officielle des langues française et anglaise. Peut-être en effet était-il nécessaire de procéder ainsi: utiliser à fond la question constitutionnelle pour donner au pays l'électro-choc nécessaire qui lui fasse accepter la dualité et ses conséquences pratiques. L'aboutissement de ce processus politique aura été la mise en forme de loi des principes débattus.

S'ensuivent déjà les recours devant les tribunaux pour

lementaire ne représente pas un handicap pour leur parti, pour le pays. Quant à Joe Clark, mis en présence des hommes que précèdent les ombres qu'il répugne à combattre, il devra recommencer à battre le fer qui était chaud au lendemain du congrès de Winnipeg mais qui doit maintenant s'atténuer. Le chef d'hier pose en effet le mauvais geste s'il veut reprendre le siège qu'il a laissé: il

connaître exactement l'étendue des droits et obligations créés par ce droit nouveau. "Si indispensables que soient les mesures législatives et inévitables les poursuites devant les tribunaux, d'affirmer le rapport de M. Yalden, il n'y a aucun doute qu'un régime composé exclusivement de règlements et de recours à la loi finira par entraîner l'indifférence totale du public." Sous la signature d'un homme aussi économe de déclarations fracassantes, de tels propos font craindre que l'indifférence pressentie soit déjà devenue un fait accompli. (...)

Voilà donc posé dans toute sa crudité le défi d'un second souffle à donner à la question linguistique. Si la loi sur les langues officielles doit être modifiée, améliorée, il n'en demeure pas moins qu'il faut chercher les nouvelles avenues ailleurs que dans le cercle finalement étroit des politiciens et des fonc-

tionnaires. Que faire alors? (...) Pourtant, si la langue officielle dite minoritaire n'a d'autre valeur que d'être "enchâssée" et enseignée dans les écoles, elle perdra vite son attrait. En ce sens, il est utile de considérer la langue comme un produit de consommation et d'y appliquer le raisonnement qu'un interlocuteur du commissaire Yalden tenait fort logiquement: "Il faut s'adresser directement au consommateur, par le biais de la publicité et de campagnes promotionnelles, et lui démontrer l'utilité du produit offert. Le consommateur va alors demander à son détaillant s'il le vend et, dans la négative, l'inciter à se le procurer."

Est-ce que le gouvernement fédéral devrait se lancer dans la promotion "commerciale" des langues officielles? A tout prendre, c'est sans doute la piste la plus réaliste malgré la fantaisie que cela laisse entendre.

La Tribune

Le Droit

le monde vu d'ici

De la guerre en filigrane



paul lachance

Les Etats-Unis semblaient avoir perdu des alliés, hier, au Conseil de sécurité des Nations-Unies qui a été saisi, la semaine dernière, d'une requête du Nicaragua se plaignant de menaces d'invasion dont il croit être l'objet de la part des débris de l'armée de l'ancien dictateur Somoza, renversé en 1979, et qui sont réfugiés au Honduras.

Les Américains sont mis en cause pour le soutien qu'ils accorderaient aux contre-révolutionnaires et le Honduras est accusé de complicité.

Il ne s'agit pas là d'un "scoop". Depuis que Somoza s'est enfui, ce n'est un secret pour personne que les somozistes ne cherchent que la revanche, qu'ils reçoivent leur entraînement dans des camps situés sur la frontière hondurienne.

Le gouvernement du Nicaragua affirme qu'ils reçoivent des armes américaines et ont le soutien des Etats-Unis. Washington réplique à cela que le gouvernement de Managua ne survit que grâce aux Soviétiques et aux Cubains, qu'il sert de passeur d'armes aux guérilleros salvadoriens.

Le dernier numéro du Times a, à cet égard, fait couler beaucoup d'encre. Il révèle que des agents de la CIA et des membres du commandement sud de l'armée américaine basée à Panama font partie d'un "comité politique" qui dirige les attaques contre le Nicaragua, à partir du Honduras. L'ambassadeur américain dans ce pays serait le cerveau de l'entreprise.

En janvier 83, le directeur de la CIA, William Casey, a confirmé que des éléments soutenus par les Etats-Unis se sont livrés à des actions de sabotage au Nicaragua, mais a affirmé que le gouvernement américain ne cherchait pas à renverser le régime sandiniste de Managua.

L'objectif des opérations clandestines de la centrale américaine de renseignements dans la région était d'empêcher la livraison d'armes aux insurgés salvadoriens et de faire pression sur le Nicaragua. De très proches alliés des Etats-Unis ont ainsi adopté, depuis quelques jours, des "attitudes figées" sur toute cette question, tout en faisant savoir qu'ils n'acceptaient pas les engagements de l'administration Reagan dans les événements du Nicaragua.

Qu'en est-il exactement de ce pays depuis la révolution sandiniste de 79? Les versions sont extrêmement contradictoires selon le bout de la lunette avec laquelle les observateurs et experts regardent.

Selon les uns, le régime sandiniste aurait bien débuté, rempli de bonnes résolutions, déterminé à remettre le pays dans la voie démocratique. Mais il aurait petit à petit "confisqué" la révolution à son profit et sombré dans la gauche répressive.

D'autres soutiennent, au contraire, que tout va bien dans le pays, que le gouvernement ne contrôle que 40 pour 100 de l'entreprise et que, même si la population et le gouvernement vivent dans le rouge, ce sont les riches qui font tout le frotin.

Pour les Américains, la chose est claire. Le régime sandiniste est carrément marxiste-léniniste et est extrêmement impopulaire et rien ne l'arrange mieux en ce moment que des menaces à ses frontières dont il tirera argument pour rétablir l'unité nationale compromise. Et il semble y avoir un peu de vrai dans tout cela.

Le régime sandiniste n'est pas sans reproche. Il tolère mal tout ce qui peut dévier de la ligne doctrinaire et ses crocs-en-jambe à la démocratie ne sont pas l'effet du hasard. Il recherche surtout des alliés susceptibles de l'aider et qui, en l'occurrence, ne demandent pas mieux que d'en profiter pour y livrer leur "marchandise idéologique".

Reste surtout le fait que la révolution nicaraguéenne n'est qu'une autre révolution en gestation dont les paramètres sont extrêmement mouvants, et cela indépendamment de ce qui se passe, par exemple, au Salvador ou au Guatemala.

Tout le monde occidental n'ignore pas ce fait, surtout les Etats-Unis qui envisagent une solution globale pour tout le bassin des Caraïbes.

Ils conviennent tous leurs alliés à souscrire à ce projet, le Canada y compris qui a donné sa ferme adhésion au projet. Mais il y a un hic. Ceux qui sont disposés à appuyer le président Reagan dans cet effort ne sont pas du tout d'accord sur la solution proposée qui, à leur avis, a un trop grand caractère militaire, une solution qui ne convient pas, dans les circonstances, et qui devrait primordialement être envisagée sous le plan politique, au premier chef.

Mais le président Reagan ne semble pas, pour le moment, ouvert à des vues différentes des siennes. Un autre cul-de-sac en perspective pour le Conseil de sécurité.

LA PAGE DES LECTEURS

Adoption

Projet de comité

(Lettre adressée au ministre québécois de la Justice Marc-André Bédard)

Depuis près d'un an, je prends connaissance de tous les

écrits que je peux trouver concernant les tenants et aboutissants de l'adoption des enfants au Québec.

Je veux bien croire qu'il doit y avoir une certaine confidentialité pour celles qui y tiennent mordicus, mais pour les autres, je n'y vois aucune raison valable; c'est plutôt de l'obscurantisme.

Au cours de mes conversations avec maints intéressés, force a été de constater que tous et toutes, sans exception, voudraient percer le secret de leur naissance en autant que l'autre partie y consente.

Quand on voit une fille-mère, chapeau bas parce que c'est une maman, celle qui a préféré porter la vie. De plus, elle a contribué à rendre heureux des parents adoptifs dont je suis sans forfanterie ni ostentation. Il ne devrait pas y avoir autant d'ostracisme car nous ne sommes pas des parias.

L'Etat pourrait former un comité de cinq personnes qui devraient se réunir, disons une fois par mois en un endroit ou un autre au Québec, afin de recevoir les demandes des enfants adoptés qui veulent connaître leurs origines et vice versa pour les parents.

Ce comité serait composé d'un légiste "de préférence une femme", d'un religieux prêtre, d'un citoyen ordinaire, d'une mère de famille en plus d'une mère adoptive. Pour une fois, les femmes auraient la majorité, car c'est plus un cas de coeur que de raison.

Toutes les personnes formant ce comité seraient assermentées au préalable et seraient tenues à la confidentialité des dossiers. Sur demande d'une des parties, le comité devrait faire les recherches qui s'imposent auprès de la mère ou de l'enfant et, dans tous les cas, devrait donner une réponse, favorable ou non, à celui ou celle qui a posé les questions.

Adrien Viel
Rimouski-Est

De l'amour

(Lettre adressée à Mme Monique Gendron)

Madame, vous avez votre opinion et je la respecte. Je suis d'accord avec vous pour dire que la plupart des parents adoptifs ont fait tout ce qui leur était possible pour les enfants qu'ils ont adoptés. Je tiens à souligner qu'il en a été ainsi pour moi et même encore aujourd'hui. Là où je ne partage pas votre avis, c'est que vous semblez monnayer les sentiments et, à mon avis, cela ne se fait pas. Je ne crois pas que l'on prouve son amour avec des sous.

Vous écrivez que ces parents adoptifs se sont privés. Eh bien oui, je vous crois, car mes parents aussi se sont privés pour moi et croyez que, même si je désire connaître ma mère, mes parents resteront mes parents.

Vous blâmez ces mères biologiques de vouloir connaître leurs enfants. Mais, avez-vous pensé que ces mères se sont privées, elles aussi. Imaginez leur grossesse et leur accouchement difficile vu les circonstances, la séparation d'avec leur bébé, ce qui a dû être très pénible à vivre pour ensuite se retrouver seule car plusieurs d'entre elles ont été mises à la porte de chez elle et abandonnée par leur ami. Vivre ensuite des années avec ce fardeau qui leur pèse? Et qu'ont-elles en retour??? Des sacrifices, elles en ont fait plus qu'à leur tour, jamais personne ne devrait leur faire un tel reproche.

Croyez-vous sincèrement qu'un enfant puisse ne pas penser à tout cela et ne pas désirer connaître celle qui lui a donné la vie tout en aimant ses parents adoptifs? L'amour ça ne se divise pas, dans un coeur il y a place pour beaucoup d'amour.

Marjolaine Genois
Anastasia Nicole 22 décembre 1949
Saint-Raymond

Droits et libertés

Place aux séances publiques

(Lettre adressée au ministre québécois des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson)

Face à ce qui se passe au centre hospitalier Robert-Giffard, face à ce qui s'y est passé au conseil d'administration, face à tout ce qui se passe tant d'excellent et parfois de moins bon dans les conseils d'administration des établissements du réseau des affaires sociales du Québec, voici humblement deux suggestions.

"Que toutes les séances, sauf quelques exceptions, de ces

conseils d'administration soient ouvertes au public, et cela à partir de celles des CRSSS." Une telle modification imposée par votre part stimulerait la participation des administrateurs de ces conseils d'administration, les inviterait à plus de vigilance et de clairvoyance, les rapprocherait des usagers et des employés de leurs établissements. Cette modification amènerait un enrichissement à ces conseils d'administration ainsi qu'une vitalité nouvelle. Une transparence administrative se vit davantage

en séances ouvertes; et même si cela exige plus, il satisfait tellement à moyens et à longs termes. A mon avis, l'ouverture au public des séances des conseils d'administration des établissements du réseau des affaires sociales, bonifierait ce qu'on y fait présentement et éliminerait d'autre part les surprises administratives désagréables, telles celles nous provenant actuellement du conseil d'administration du centre hospitalier Robert-Giffard.

Enfin, voici la deuxième sug-

gestion: une opposition officielle dans ces conseils d'administration. "Qu'en plus des membres actuels formant un conseil d'administration, il y ait des membres formant l'opposition officielle; que ces derniers se nomment un chef de l'opposition. Qu'ils aient droit de parole et non de vote. Qu'ils soient moins nombreux que ceux au pouvoir. Le rôle important de l'opposition officielle sera celui d'exiger constamment le maximum d'information et de consultation avant toute décision importante, de dénoncer à l'occasion les situations obscures, les enjeux douteux. Enfin, que cette opposition officielle se tienne à distance du pouvoir administratif en place. Que ces membres de l'opposition soient élus principalement par les usagers et les employés des établissements concernés.

Yvon Bureau
Neufchâtel

Haine sur les campus

Le droit à l'expression est un droit inhérent dans le monde occidental, et le Québec ne fait pas exception à cette règle. Cependant, il semblerait qu'un ensemble de personnes ne partage pas cet avis, et tout particulièrement en milieu universitaire, ce qui est encore moins acceptable.

En effet, depuis le mois de septembre, se développe sur les différents campus à Montréal une attitude des plus haineuses à l'égard d'Israël. Les étudiants québécois s'intéressant à la situation au Proche-Orient sont brimés dans leur droit le plus élémentaire à l'information et ce à cause d'individus farouchement anti-sionistes pour ne pas dire anti-juifs, qui tentent d'imposer leur diktat à l'université. Que ce soit par les slogans "Sionistes fascistes", "mort aux Sionistes", "Sionistes assassins", "Sionistes hors des campus"; que ce soit par la perturbation systématique et organisée de toute conférence ayant trait à Israël, par le refus

catégorique de permettre à Israël d'être représenté et entendu sur les campus, ces individus s'inscrivent dans une démarche des plus connue: celle du refus à l'information, au dialogue, aux échanges d'idées et à la libre expression.

Chose inacceptable, des conférences ont dû être interrompues et des étudiants juifs et non juifs ont dû quitter des salles de classe, poursuivis par des cris de haine. Mais cette situation a atteint son paroxysme il y a quelques jours, lorsqu'une chorale juive montréalaise, participant à la semaine culturelle de l'université du Québec à Montréal, a dû faire face à cette même hostilité aveugle. Pourtant, dans ce cas précis, il ne s'agissait que d'un événement à caractère strictement culturel. Nous pourrions alors nous demander, ce qui dans cette représentation artistique a pu susciter une réaction aussi violente: le fait que les choristes aient chanté en hébreu, le fait

qu'ils soient juifs, ou le fait que le chant déplaise, peut-être, aux manifestants?

Face à cela, nous étudiants dénonçons cette politique voulant, de façon forcée, bannir des universités toute information sur Israël, le Sionisme et le Judaïsme. Nous dénonçons ce climat de terreur intellectuelle, véhiculée par des éléments extrémistes et irresponsables.

L'université doit continuer d'être le lieu privilégié de la réflexion et de l'échange d'idées. Ce n'est que par le dialogue et non pas par l'anathème qu'il sera possible de concilier, ce qui aujourd'hui paraît inconciliable.

Patrice Dallaire
Marcelle Tremblay
Joseph Moyal
Philippe Cauchi
Elias Levy
Galit Knafou
Massim Bergamini
Simon Bensimon
Luc Lupien
Sidney Elhadad
Montréal

Saisie de disques "Punk"

(Lettre adressée au sous-ministre de Revenu Canada)

La présente est pour contester la saisie de six (6) albums du groupe américain F.U.S qui ont été jugés "indécents et immoraux en vertu des dispositions prohibitives du numéro tarifaire 99201-1". De plus un spécialiste aux marchandises, région de Québec, m'a précisé lors d'un entretien téléphonique tenu le 16 mars que lesdits albums étaient considérés comme "anti-gouvernements" et "subversifs".

Qu'en est-il vraiment? Le titre de l'album "Kill for Christ" donne le thème principal soit la religion qui est à l'origine de nombreuses guerres dans le monde: un point de vue qui est loin d'être indécent ou immoral!

En ce qui a trait au caractère "rebel" ou "anti-gouvernement" de certaines chansons, ma surprise est encore plus grande s'il s'agit là d'un obstacle sérieux à l'importation de cet album. Pourquoi alors ne pas interdire tous les albums importés des USA et de l'Angleterre issus du courant musical Punk Rock puisqu'ils sont tous anti-gouvernementaux?

Il s'agit d'être conséquent: vous devriez saisir tous les disques importés de ce courant musical chez Peddler (Toronto), Dutchy's (Montréal), Bonaparte (Montréal), Fantasmagoria (Montréal) etc. Mais alors là j'ose croire que la protestation faisant suite à un tel geste serait plus que vive.

Luc Martineau
Québec

Terrorisme intellectuel

Dans le cadre de la Semaine culturelle internationale de l'UQAM, tenue du 14 au 17 mars, les étudiants juifs ont invité la chorale Kinor à égayer l'ambiance universitaire. Au milieu de la cohue pressée, des voix, défiant la sombre atmosphère, s'élevaient dans un chant clair, entraînant, énergisant. Cette chorale, aux chants universels et pacifiques, avec l'autorisation légale de s'exprimer, s'est vue brimée par un groupe de manifestants arabes, dont quelques Québécois, ayant pour but principal de saboter une activité culturelle juive.

Cet acte aberrant, à caractère antijuif, atteint notre droit fondamental à la liberté d'expression et ne peut être qualifié que de terrorisme intellectuel aveugle. Ce comportement confirme les dires de l'article paru dans le "Montréal Campus", (journal étudiant de l'UQAM), en date du 15 mars

1983, qui déclare que "L'Association des étudiants marocains (arabes) s'est retirée à la dernière minute. Motif? Les étudiants juifs participent à la semaine".

Des pareils incidents terroristes ne sont pas nouveaux au campus de l'UQAM: à part les croix gammées qui décorent les murs de l'université, nous, étudiants de l'UQAM avons été violemment opprimés par ces mêmes manifestants lors d'activités informatives. A titre d'exemple, les conférenciers Jacques Pinto et E. Ben-Rafael, animant respectivement "Le Liban dans les médias israéliens" et "Le kibboutz, élément socio-économique", se sont sentis injuriés, menacés et obligés d'interrompre leurs discours.

Parallèlement, la sécurité dont le rôle premier est d'assurer et de maintenir le calme dans les locaux universitaires, est restée

passive sous prétexte de ne pouvoir agir à moins d'affrontements physiques. Faut-il attendre que ces manifestations illégales dégénèrent en agressions avant que les agents de la sécurité réagissent?

Cette attitude, fondée sur l'antagonisme aigu des événements, plutôt que sur un dialogue, est un pas dangereux vers la recrudescence d'un antisémitisme ouvert.

Marie-Hélène Lessard
Yossi Suissa
Wilma Elalouf
Sylvie Lasry

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Solidarité

Au lieu d'aide sociale

En réponse à l'article de ma mère, paru dans LE SOLEIL et portant sur son témoignage intitulé "mon trentième anniversaire de mariage", je suis très conscient du manque de travail au Lac-St-Jean et j'approuve très fortement le projet d'utilisation des terres oubliées car je demeure à Montréal depuis trois ans, pour apporter un soutien monétaire à la famille.

La culture de ces terres pourrait autant enrayer l'angoisse d'une existence sur l'aide

sociale que promouvoir l'économie de la région.

A la suite de cet article, j'encourage les parents, les chômeurs et les assistés sociaux etc., à faire part de leurs bonnes et mauvaises expériences de la vie, par les journaux. Cela pourra sensibiliser la population et combler un manque réel de participation, d'implication et de vie sociale.

Martin Tremblay
Montréal

TOUT SOUS UN MÊME TOIT POUR UN MEILLEUR SERVICE: FOYERS, POÊLE, ACCESSOIRES, ETC., PLUS QUE JAMAIS

SUPER AUBAINE

POÊLE MAISON

- Combustion lente
- Garantie de 5 ans
- Admissible à la subvention
- Livraison incluse (Québec)
- Chauffe 1 800 pi carrés

Prix courant: 599\$

399\$ SEULEMENT
RABAIS de 200\$

PARÈT-ETINCELLES ET SOUFFLERIE OPTIONNELLE

CHEMINEE "SECURITE"

40% DE RABAIS

sur le prix du manufacturier

STUCCO

decoratif prêt à employer
Contenant de 10 litres

Prix courant: 24\$95

15\$88 QUANTITE LIMITEE

TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC.

49, Marie-de-L'Incarnation - Québec - Tél. 681-6221



- Matériaux de construction
- Quincaillerie
- Outillage
- Peinture
- Poêles
- Foyers
- Cheminees
- Etc



Pour faciliter les recherches de Retrouvailles

Le service des Annonces Classées du Soleil offre aux parents/enfants qui se cherchent, la possibilité de faire paraître **gratuitement** une annonce de **Retrouvailles**. Ce service spécial sera offert entre le 28 mars et le 23 avril.

Il suffit de remplir le coupon ci-joint; ces coordonnées seront publiées dans la rubrique Retrouvailles.

Faites parvenir ce coupon à
Retrouvailles - LE SOLEIL

Le Soleil Ltée
Annonces Classées
C.P. 1547, Québec
G1K 7J6

Ces annonces seront publiées de façon anonyme. Un numéro de département vous sera assigné afin de protéger la confidentialité.

Les demandes reçues seront transmises au Service de l'adoption du Centre de services sociaux de Québec qui fera les vérifications nécessaires et facilitera les démarches de retrouvailles.

Renseignements: (418)647-3311

LE SOLEIL

NOM DE L'ENFANT A LA NAISSANCE: _____
(nom fictif)

DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT: _____

LIEU DE NAISSANCE DE L'ENFANT: _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS: _____

Je cherche mon enfant mes parents

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____



Le Sea Shepherd hier au quai de Georgetown, à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Saccage du Sea Shepherd avant d'être arraisonné

(D'après PC et LE SOLEIL) — Le Sea Shepherd II a été endommagé par son équipage avant d'être saisi par des agents de la GRC, dimanche, dans le golfe du Saint-Laurent. Ancré au quai de Georgetown, à l'Ile-du-Prince-Edouard, le navire des opposants à la chasse du phoque est dans un piteux état. Il semble que de lourds dégâts aient été causés dans la salle des machines et au gouvernail.

La GRC a même bloqué l'accès à ce chalutier converti en bateau de croisière contre la chasse du blanchon en érigeant un barrage de voitures à l'entrée du quai. Les autorités veulent ainsi empêcher les curieux de s'approcher du bateau.

Comparution à Percé

Paul Watson, le capitaine du navire et 20 autres opposants à la chasse du phoque, ont été traduits, hier après-midi, devant un juge de paix au palais de justice de Percé. Des accusations de conspiration en vue de commettre un méfait et de conspiration dans le but d'une extorsion ont été portées contre le groupe qui avait été arrêté, dimanche, lorsque leur navire a été arraisonné par le brise-glace Sir William Alexander, à la hauteur des îles de la Madeleine. Le méfait peut être punissable de l'emprisonnement à perpétuité et l'extorsion de 14 ans de prison.

Me Jean-Paul Decoste, procureur de la Couronne à Percé, a déclaré au SOLEIL, que le groupe avait été retourné en prison en attendant l'enquête sur le cautionnement qui aura lieu devant un juge de la cour des sessions de la paix, demain. Me Gilles Gall et Me Robert Pidgeon étaient les procureurs des accusés.

Le procureur de la Couronne a d'autre part laissé entendre au SOLEIL qu'il devait étudier le dossier dressé par la Gendarmerie royale et qu'il était possible que d'autres accusations soient portées contre les prévenus qui avaient aussi comparu de façon sommaire, avant-hier, à Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

Grève de la faim

Pendant la comparution, un des opposants a dit à un journaliste que 7 des 21 prisonniers ont commencé une grève de la faim, n'acceptant que de l'eau, tant et aussi longtemps que les autorités fédérales ne les libéreront pas.

Par contre, un gardien à la prison de Percé, M. Ernest Leblanc, a affirmé, dans une interview téléphonique, que seulement cinq prisonniers faisaient la grève de la faim (Watson, deux autres hommes et deux femmes). "Ils ne mangent pas, mais boivent du jus", a dit Leblanc.

Vandalisme à Toronto

Le Front de libération des animaux (FLA) a fait ses ravages, lundi soir, dans quatre centres de la région de Toronto, crevant des pneus et peignant des slogans accusateurs qui réclamaient la libération de Paul Watson.

Le ministère fédéral des Pêches, un centre d'inspection pour animaux errants et deux entreprises traitant la viande ont été la cible de manifestants.

Les slogans peints sur les murs des édifices et les trottoirs clamaient: "libérez Paul Watson", "meurtrier", "les Pêcheries tuent les phoques".

Déjà réclamé

L'Association des chasseurs de phoque des îles de la Madeleine réclame que le navire "Sea Shepherd" soit saisi et remis aux chasseurs madeirois, qui pourraient l'utiliser pour la chasse au phoque dès l'an prochain.

Dans une lettre adressée au solliciteur général du Canada, Robert Kaplan, le président de l'organisme, Donald Delaney, explique que la vie des chasseurs a été menacée pendant les quatre jours durant lesquels le navire et son capitaine, Paul Watson, ont paralysé la chasse.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Office national de l'énergie tiendra une enquête publique pour les années civiles 1983 et 1984, sur les questions suivantes:

- la mesure ou la disponibilité en mazout lourd au Québec et dans les provinces de l'Atlantique peut avoir une incidence sur la commercialisation du gaz naturel;
- les événements réels et possibles ayant des repercussions sur la disponibilité en mazout lourd raffiné au pays pour l'Est du Canada, y compris tout changement dans la configuration et l'exploitation des raffineries et toute variabilité du raffinage du mazout lourd;
- les moyens dont le mazout lourd pourrait être remplacé par d'autres sources d'énergie et le degré de remplacement si l'on tient compte des politiques du gouvernement fédéral, y compris celles énoncées dans le Programme énergétique national de 1980 et sa mise à jour de 1982;
- les repercussions sur les importateurs traditionnels de mazout lourd si l'Office rejette toutes les requêtes, ou une bonne partie de celles-ci, pour l'obtention de licences d'importation de mazout lourd dans les provinces de l'Atlantique et celles de l'Ontario et du Québec; et
- les suggestions quant aux critères ou lignes de conduite que l'Office pourrait prendre en considération pour rendre sa décision sur les requêtes de licences d'importation ou d'exportation de mazout lourd.

L'enquête sera menée dans l'une ou l'autre des deux langues officielles et des installations d'interprétation simultanée seront mises à la disposition de toute partie inscrite à l'enquête et qui en fait la demande.

L'enquête débutera à 9h, le lundi 25 avril 1983, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario), et sera ouverte à toute partie qui pourrait être touchée par les importations ou exportations de mazout lourd dans l'Est du Canada. Les parties intéressées peuvent obtenir un exemplaire de l'Ordonnance de l'Office no OHR-1-83 qui décrit la procédure à suivre pour participer à l'enquête, soit en écrivant au Secrétaire, Office national de l'énergie, 473, rue Albert, Ottawa, (Ontario), K1A 0E5, soit en téléphonant au (613) 992-3972.

FAIT à Ottawa, ce 18e jour de mars 1983

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE
Le Secrétaire
G. Yorke Slader

AUBAINES PRINTANIERES

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 AVRIL OU EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE



HUILE Valvoline
10w30
Payez et emportez **1 25\$** litre



SERRURE Weiser 698 (quantité limitée:)

Aristocrate - de passage **69\$**



PIN traité (CCA)
Pour patio, galerie, etc...
Plusieurs dimensions à prix compétitifs



PIN 1/2 x 4" emb.
spécial **19\$** pi. lin.

PARQUETERIE chêne naturel **75¢** pi. ca.

CABINET de toilette
Bol et réservoir isolé, blancs **69\$**

BOIS - MATERIAUX - QUINCAILLERIE - PLOMBERIE - ELECTRICITE



frenette & FRERES

375 ROUTE NATIONALE, PORTNEUF
QUEBEC ST-AUGUSTIN PORTNEUF
694-9264 878-2936 286-3321

Heures d'affaires:
Lundi au mercredi, 8h30 à 17h30
Jeudi et vendredi, 8h30 à 21h00
Samedi, 8h30 à midi

Gros et détail
Livraison quotidienne

EN MARS NOS PRIX SONT AU PLUS BAS!

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

EN VEDETTE

Manteaux en Chat sauvage naturel ou lustré, peaux entières ou allongées. Vaste choix de styles et grandeurs.

BAS PRIX LALIBERTE A PARTIR DE \$1299

ECONOMISEZ SUR PLUSIEURS AUTRES FOURRURES:

Manteaux longs en Lapin Français naturel.

Prix Libiberté: **\$449**

Manteaux en Agneau rasé imprimé Ocelot.

Prix Libiberté: **\$499**

Manteaux en Agneau rasé teint brun.

Prix Libiberté: **\$599**

Manteaux en Nutria teint brun.

Prix Libiberté: **\$999**

Manteaux en Loup naturel (chevrans).

Prix Libiberté: **\$1299**

Manteaux en dos de Rat musqué naturel.

Prix Libiberté: **\$1399**

Manteaux en Vison naturel, peaux allongées.

Prix Libiberté: **\$1999**

Tous nos paletats pour hommes sont offerts à prix réduits de:

\$100 à \$500

• Corrections d'ajustage gratuites. • Entreposage gratuit la première année. • Garantie d'un an avec police d'assurance.



PLAN MISE DE CÔTÉ SANS INTÉRÊT



VOTRE VIEILLE FOURRURE A ENCORE DE LA VALEUR

Elle peut servir à doubler un élégant manteau d'hiver

Confection de première classe en popeline importée d'Allemagne et traitée imperméable. Styles au choix avec doublure fixe ou détachable. Prix Laliberté avec votre vieille doublure:

\$475

Léger supplément pour grandes tailles

OFFRE SPECIALE JUSQU'AU 30 AVRIL

MANTEAU DOUBLE DE VOTRE VIEILLE FOURRURE REG. \$475 POUR SEULEMENT

\$250

A CONDITION D'ACHETER UN MANTEAU DE FOURRURE